

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

**TRIBUNAL
ADMINISTRATIF
EN BRETAGNE**
7 000 affaires en 2023

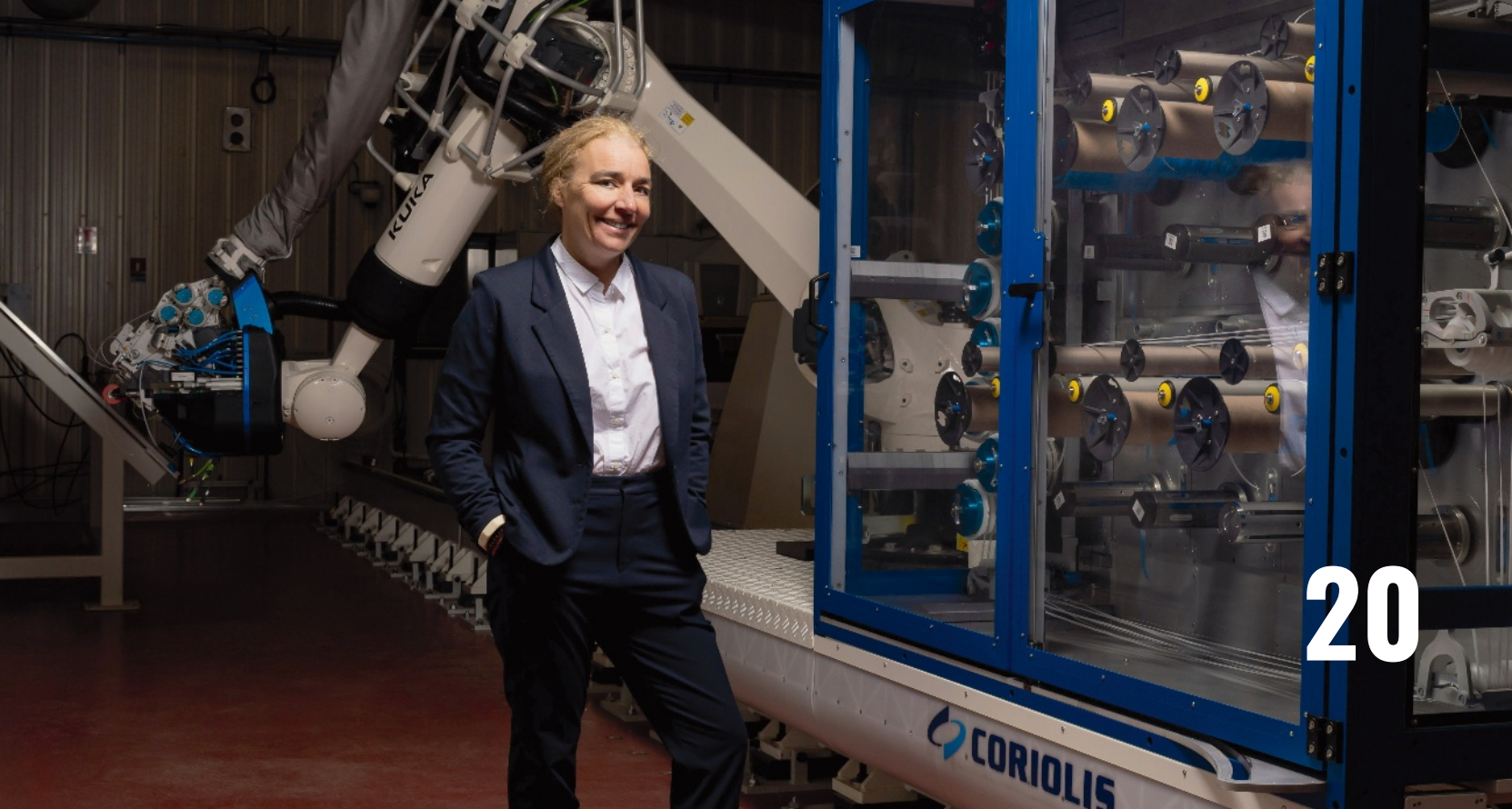
MADAGASCAR
→ **RENNES**
Import de tonnes
de vanille !

N°5216

2 €
10 février 2024
7jours.fr

Coriolis Composites
L'industrie
4.0

**Clémentine
Gallet**
CEO
Coriolis Group



Bretagne p/04

- Bilan 2023 au Tribunal administratif
- Fédération des banques de Bretagne : 132 milliards d'euros de prêts en 2023
- Carnet : Fédération des promoteurs immobiliers

Ille-et-Vilaine p/08

- Rennes School of Business : cap sur 2027 !
- CSRD : la durabilité comme modèle d'affaires par l'Agence Déclic
- En Bref : Bretagri ; Aéroport de Rennes ; Oratio Avocats
- Vanilla Fair : 70 t de vanille entre Madagascar et Rennes
- Business Angels 35 lance un Equity challenge
- Bâtiment : AGH racheté
- 60 000 rebonds très sollicitée

7 JOURS - L'éco de la Bretagne ; N° 5216 ; ÉDITÉ PAR « 7Jours » SAS au capital de 54 000 € ;

SIÈGE SOCIAL : 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES ; TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr ; ADRESSE POSTALE : BP 8033 35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guillaume LALAU DIRECTRICE : Olivia CLAUDEVILLE

RÉDACTRICE EN CHEF : Laora MAUDIEU ; JOURNALISTES : Djamel BENTALEB, Suzanne BRUNEAU, Sarah SEDRAOUI

RESPONSABLE DES CONTENUS DIGITAUX : Karine BARBÉ ; DIRECTION ARTISTIQUE : David PEYS ; MAQUETTISTE / GRAPHISTE : Steven ISRAEL

PUBLICITÉ : Olivia CLAUDEVILLE ; ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS : Angélique AUBRY, Gwenaëlle MOURIÈRE

Nous contacter : Rédaction : redaction@7jours.fr ; Annonces légales : annoncelegale@7jours.fr ; Publicité : publicite@7jours.fr ; Direction : contact@7jours.fr

N° CPPAP 02261 83943 / ISSN 2025-6078 / RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION : Corlet Imprimeur, 14110 Condé-sur-Noireau ; Dépôt légal à parution HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 € ABONNEMENT 1 AN : 69 € (TVA incluse) : couplage journal + site internet. Membre de RésoHebdoEco.



SOMMAIRE



Morbihan p/16

- Tourisme : entretien avec P.Goven, président de la Fédération hôtellerie de plein air 56
- Altho Brets, grand prix EY de l'agroalimentaire
- Carnet : Groupe Yves Rocher
- Augmentation de capital de la SEM XSEA
- Atelier management à la Colloc (Lorient) avec Vénétiis

Grand format p/20

- Rencontre avec Clémentine Gallet, présidente et cofondatrice de Coriolis Composites à Quéven

Expertise p/26

- La holding : décryptage et démystification de cet outil au service des TPE et PME, par Armelle Cottebrune, avocate au barreau de Rennes

Art de vivre p/29

- Photomontages « Regard sur l'Ukraine »
- Société des amis du musée des Beaux-arts de Rennes

Annonces légales p/32



Tribunal administratif

« Régulateur incontournable du fonctionnement de la société »

Par Suzanne Bruneau

Éric Kolbert, président du tribunal administratif de **Rennes**, a tenu la traditionnelle audience solennelle de rentrée. L'occasion de rendre compte de l'activité très variée de la juridiction couvrant les quatre départements bretons, dont les stocks de dossiers ont connu une hausse de 7 % en 2023, frôlant les 7 000 entrées.



Au tribunal administratif, les juges ne portent pas de robe, attribut symbolique, qui répond aussi à un besoin d'identification vis-à-vis du justiciable, à un effacement de la personne derrière l'incarnation d'une juridiction et à la nécessaire solennité. Sans doute est-ce là le dernier bastion à conquérir de ces juges pour obtenir leur totale reconnaissance comme véritables magistrats. Eux qui ont progressivement obtenu « *le décorum des lieux de justice, la possibilité de tenir des audiences d'installation et des audiences solennelles et, avec la loi du 20 novembre 2023, l'institution de la prestation par les magistrats administratifs d'un serment*, tel que le rappelle le président Kolbert. *On ne peut que se réjouir d'une évolution qui nous éloigne définitivement de la silhouette floue d'un simple fonctionnaire investi de missions juridictionnelles* ».

Éric Kolbert

Une activité en hausse

Une reconnaissance méritée pour ces juges au très vaste champ de compétence : **le contentieux urgent des étrangers** par exemple qui, au tribunal de Rennes, pèse près de **30%** des dossiers (+23% par rapport à 2022), **les contentieux sociaux représentant 12,1%** des entrées (+12% par rapport à 2022), **le contentieux de la fonction publique (12,9%** des entrées) ou encore le contentieux de **l'urbanisme et de l'environnement, 11,8%** de l'activité, près du double de la moyenne nationale. Si le magistrat administratif est juge de proximité, il est aussi juge de dossiers de haute volée sur le plan technique, « *impliquant un traitement collégial plus complexe avec une instruction plus exigeante* ». Sans parler du rôle que joue la juridiction dans l'organisation des enquêtes publiques.

S'ajoutent à cela de nouvelles prérogatives, « *dont le législateur lui avait enfin reconnu l'exercice* », à savoir le pouvoir d'injonction et les procédures de référé. Un foisonnement qui fait dire à Éric Kolbert : « *Le juge administratif a progressivement acquis la place d'un régulateur incontournable du fonctionnement de notre société.* »



En 2023, le tribunal a jugé **6 927** dossiers (valeurs brutes), soit **+4,4 %** par rapport à 2022

Impact de la loi immigration

Au vu des nouveautés législatives, la charge de travail ne risque pas de s'amoindrir. Après avoir « salué l'effort de simplification » de la récente loi immigration qui ramène à trois catégories de procédures le contentieux des étrangers, au lieu de la douzaine actuellement en vigueur, le président, toujours en attente des décrets d'application, glisse subtilement qu'il faudra à sa juridiction savoir s'organiser dans les six prochains mois pour « absorber » ce nouveau dispositif. D'autre part, la loi comporte une

disposition qui va « considérablement compliquer la tâche » du juge administratif « mais aussi de l'ensemble des parties » : dans les cas de mises en rétention, les audiences devront se tenir dans des salles d'audience aménagées à proximité ou dans le centre de rétention, ou, à défaut, en visioconférence, cas dans lequel il faudra prévoir un second greffier au centre de rétention. « Inutile de vous dire qu'aucun chiffrage sur le coût de ces dispositifs n'a jamais été fourni pour justifier une externalisation aussi flagrante vers la juridiction admi-

nistrative de charges qui n'ont normalement pas vocation à lui incomber. Sans parler de la question de principe de la tenue d'un procès équitable et du respect des droits de la défense. »

Le contentieux de la mer

Pour conclure, Éric Kolbert a cédé la parole à William Desbourdes et Ophélie Thielen, sur un autre thème sensible : l'environnement, et plus spécifiquement la mer. Les magistrats ont égrené quelques dossiers dont :

- le projet de parc éolien en mer dans la baie de Saint-Brieuc (22) à l'occasion d'un recours du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins, qui reprochait au préfet maritime – dont un arrêté encadrerait la navigation le temps des travaux – de ne pas avoir interdit la circulation d'un navire, qui avait accidentellement déversé en mer des substances potentiellement polluantes ;
- la commune de Plouvien (29) qui a préféré céder à une commune voisine une partie de son territoire, notamment dans le but d'autoriser un projet éolien qui avait été interdit par le tribunal ;
- la légalité de procès-verbaux des douanes ordonnant le gel du porte-conteneurs Vladimir Latyshev à Saint-Malo (35) ;
- les modalités selon lesquelles l'agence régionale de santé de Bretagne évaluait la qualité des eaux de baignade au regard de la concentration de certaines bactéries, modalités que le tribunal a censurées ;
- Et, évidemment, le dossier des algues vertes.



William Desbourdes et Ophélie Thielen

Investissements d'entreprise « Le robinet du crédit est ouvert »

Par Suzanne Bruneau

En marge de son assemblée générale, la Fédération bancaire française (FBF) de Bretagne a dressé le bilan de 2023. Le réseau breton, qui représente 200 caisses et agences et près de 15 000 collaborateurs, salue « une belle année pour les investissements d'entreprise ». L'occasion, également, de présenter le nouveau président, Karim Ganai, qui reprend le flambeau de Benoît Catel.

Les banquiers sont clairs. Malgré un léger ralentissement en fin d'année 2023 et début 2024, les investissements des entreprises se sont bien portés. En Bretagne, sur les 132 milliards d'euros de prêts (environ 5 % du total national), les banques enregistrent 11 milliards d'euros de trésorerie des entreprises (+ 6 % par rapport à 2022) et 38 milliards d'euros d'équipements d'entreprise (+ 6 % par rapport à 2022). Le reste, 81 milliards d'euros, est consacré à l'immobilier, en hausse de 5 % par rapport à l'an passé. « Le robinet du crédit est largement ouvert, assure Maya Atig, directrice générale de la FBF, venue pour l'assemblée générale de l'antenne bretonne. 2023 est une très belle année pour les investissements d'entreprises, en particulier le premier semestre. L'industrie agroalimentaire et le tourisme sont restés très dynamiques. » Sans surprise, les secteurs identifiés les plus « à risques » par les banquiers sont le bâtiment et la pêche. Prudent, Benoît Catel, désormais ex-président de la Fédération bretonne, nuance : « Il est difficile de dresser de grandes généralités, certaines entreprises de ces secteurs sont tout à fait solvables, d'autres moins. »

« L'industrie agroalimentaire et le tourisme sont restés très dynamiques en matière d'investissements. »

Qui est Karim Ganai, le nouveau président de la FBF Bretagne ?



Karim Ganai, directeur départemental du Crédit Mutuel de Bretagne pour l'Ille-et-Vilaine, succède à Benoît Catel, directeur général de Banque Populaire Grand Ouest, à la présidence du comité des banques de la FBF Bretagne. Originaire du Finistère et âgé de 49 ans, Karim Ganai a commencé sa carrière comme technicien d'élevage dans une coopérative agricole, l'actuelle Terena. En 2003, après six années dans le monde agricole, il rejoint le secteur bancaire en tant que chargé de clientèle agricole au Crédit Mutuel. « J'ai effectué un parcours complet dans ma banque », résume-t-il, directeur d'agence, responsable du marché agriculture Bretagne, jusqu'aux fonctions de directeur départemental d'Ille-et-Vilaine qu'il occupe depuis 2020.

Crédits (en milliard d'euros)	01/2022	09/2022	01/2023	09/2023	Évolution sur 1 an glissant
Total Crédits	121,4	127,1	129,2	131,9	+3,6 %
Équipement	33,8	35,5	36,5	37,7	+6,2 %
Trésorerie	11,9	12,1	11,9	11,2	-7,4 %
Immobilier dont particuliers	73,6 64,3	77,1 67,2	78,6 68,5	80,8 70,1	+4,8 % +4,3 %

©SI-Jours



Benoît Catel, Maya Atig et Karim Ganai

Dépôts (en milliard d'euros)	01/2022	09/2022	01/2023	09/2023	Évolution sur 1 an glissant
Total Dépôts	124,7	124,7	129,4	132,8	+6,5%
Cptes ord. Créditeurs	47,2	47,2	45,9	44	-6,8%
Livrets	33,5	33,5	4,1	4,7	+12,5%
Livret d'Épargne populaire	3,2	3,6	4,1	4,7	+29,5%
PEL	21	21	20,4	18,8	-10%

©SI-Jours

PME : taux de 4,24 %

À l'échelon national, le taux de croissance des prêts accordés aux PME a augmenté de 1,8 % en 2023 et 96 % des PME ont obtenu une réponse positive à leur demande, crédits obtenus en totalité ou à plus de 75 %, selon les données communiquées par la Fédération. Les taux d'intérêt de nouveaux crédits pratiqués aux PME sont, en France, de 4,24 % ; un niveau inférieur à la moyenne de la zone euro (5,65 %) et d'autres pays européens, tels que l'Allemagne (6,27 %), l'Italie (5,97 %) ou l'Espagne (5,19 %). « Les entreprises sont motivées par les investissements dans la transition environnementale, même à petite échelle, constate Maya Atig. 30 % des PME déclarent que leurs investissements sont nécessaires à leur propre performance et à la sauvegarde du climat. »

Et 2024 ?

Pour 2024, Karim Ganai, nouveau président de la FBF Bretagne, s'est montré confiant : « En ce moment, les entrepreneurs diffèrent leurs investissements par manque de visibilité compte tenu du contexte. Il y aura donc un peu moins d'investissements, mais pas de façon significative, qu'en 2023, qui est une très bonne année de référence. »

-25 % de crédits immobiliers

Autre sujet éminemment brûlant pour les banques, le crédit immobilier, dont les conditions réglementaires se sont durcies. « Les crédits immobiliers en Bretagne ont baissé de 25 %, un peu moins vite qu'ailleurs. En France, la baisse est plutôt de 30 %. Nous demandons un desserrement des conditions. »

Carnet

©Nolwenn Lam-Kermarrec



Fédération des promoteurs immobiliers Bretagne

Nolwenn Lam-Kermarrec,
nouvelle présidente

Nolwenn Lam-Kermarrec, présidente de Kermarrec Promotion depuis 2007, succède à Nicolas Verpeaux, élue par ses pairs à la tête de l'antenne bretonne de la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI), instance représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France et rassemblant près de 700 sociétés adhérentes via 18 chambres régionales. Diplômée en design, communication et d'un parcours manager, Nolwenn Lam-Kermarrec a précédemment été directrice artistique, avant de prendre la présidence d'Oréal Bretagne (Observatoire du logement neuf en Bretagne). Dans un contexte de crise du logement, la nouvelle présidente de la FPI a déjà sa feuille de route : « Les enjeux de notre profession sont nombreux, produire des logements de grande qualité architecturale et environnementale, dans un cadre de renouvellement urbain, en préservant une mixité équilibrée afin que nous soyons capables de produire des logements adaptés aux moyens et aux besoins de nos clients. »

Composition du Bureau :

vice-présidents : Cécile Carlo, Patrice Pinson et Hugues Serrand ; trésorier : Jérôme Launay ; secrétaire : Stéphane Lavrilloux ; délégués : Olivier Barraine, Dominique Feuvrier, Stéphane Fribolle, Samuel Guilleux, Graziella Inizan, Arnaud Jeulin, Isabelle Megnegneau, Chloé Moulin et Fabien Rolland.

Rennes school of business Un bâtiment « signature » à l'horizon 2027

Par Sarah Sedraoui

Créée il y a 30 ans, **Rennes** school of business attire 5 000 étudiants - dont 40 % de nationalités étrangères - pour un budget de 50 millions d'euros annuel. Pour garder sa douzième place au classement français des écoles de commerce et assurer son avenir, le campus va être étendu, avec l'inauguration d'une cité étudiante début 2025 et la construction d'un futur bâtiment « signature ».

C'est un plan "renouveau" pour Rennes school of business (RSB). Alors qu'aujourd'hui l'établissement loue quatre bâtiments auprès de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Ille-et-Vilaine - 21 000 m² de campus sur lesquels évoluent 5 000 étudiants, dont 40% de nationalités étrangères - un projet de construction est dans les tuyaux.

François Chatel, président de RSB
et Adilson Borges, nouveau directeur de l'école.



« Nous sommes en phase de finalisation avec la CCI Ille-et-Vilaine pour acquérir le terrain qu'elle occupe actuellement. En 1990, la chambre de commerce et d'industrie, à l'origine de la création de l'école, avait déjà eu cette ambition de grandeur en construisant un bâtiment qui accueille aujourd'hui 2 000 étudiants, alors qu'ils n'étaient que 300 lors de son inauguration », précise François Chatel, président de RSB. Avec un budget de 50 millions d'euros, Rennes school of business souhaite continuer à se développer et vise entre 6 000 et 7 000 étudiants à l'horizon 2030, grâce à un investissement dans un bâtiment "signature" de près de 10 000 m² (estimé entre 25 et 35 millions d'euros).

« Depuis 2019, **l'alternance** est passée de 6 % de notre **chiffre d'affaires à 29 %** »

Avec tous ces mètres carrés, la question de la nécessité d'un espace aussi grand se pose. « *Nous n'allons peut-être pas tout garder. Cela dépendra de la manière dont l'enseignement évoluera et de notre modèle économique. Depuis 2019, l'alternance est passée de 6 % de notre chiffre d'affaires à 29 %. Nous visons 1 000 alternants cette année.* » Début 2025, RSB inaugurera d'ailleurs sa nouvelle cité étudiante, « *un projet coconstruit avec le groupe Réalités* » proposant 520 logements à la location.

« *Rennes school of business contribue à l'attractivité de la métropole rennaise. Nous devons aller au-delà de notre 12e rang. Cela passe par l'accélération de la diversification des nationalités de nos étudiants étrangers et l'agrandissement du campus de Rennes à l'horizon 2027* », termine François Chatel.

« Former des leaders innovants »

Qui dit nouvelle direction, dit nouveau plan stratégique pour Rennes school of business. Avec des objectifs, résumés en quelques mots pleins de sens par Adilson Borges, le nouveau directeur : former les leaders d'un monde en "disruption", en s'appuyant sur la tech et l'IA générative. L'ancien directeur de la formation du groupe Carrefour veut « *former des leaders innovants qui ont un impact positif. Cela passe par des expériences d'apprentissage enrichies par la tech et par l'engagement auprès d'ONG* », une centaine d'ici à 2028. Le nouveau directeur a d'ailleurs déjà mis en place des projets :

- un Tech Advisory Board, auquel participent déjà, pour le moment, Alix Boulnois, directrice générale digitale du groupe Accor, Miguel Angel Gonzalez Gisbert, directeur de la transformation digitale du groupe Carrefour ou encore Osvâneo Ferreira, Ifood ;
- la mise en place d'un portefeuille de programmes innovants avec huit masters dont cinq en alternance dès la rentrée 2024-2025 ;
- l'ouverture du bachelor en management sur le campus de Paris, pour lequel « *nous attendons une centaine d'étudiants* » ;
- un partenariat avec Microsoft portant sur la formation à l'IA générative pour tous les étudiants.



GIBOIRE ENTREPRISE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PROJET DE LOCATION, DE VENTE OU D'ACQUISITION DE LOCAUX D'ACTIVITÉS

À LOUER



CESSON-SÉVGINÉ

4 LOCAUX D'ACTIVITÉS NEUFS DE 236 À 274 M² ENVIRON

Au coeur de l'Ecopôle Sud-Est

- À 5 min en voiture de la rocade et du centre-ville
- Locaux comprenant une partie entrepôt, des bureaux aménagés avec sanitaire et une mezzanine béton
- Foncier bitumé et clôturé
- 3 stationnements privatifs par cellule
- Aire de retournement PL

GIBOIRE ENTREPRISE ■ 02 23 42 43 44 ■ [giboire.com](https://www.giboire.com)



CSRD Financier et extra-financier à égalité

La mise en place de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) depuis le 1^{er} janvier 2024, ne sera pas que du simple reporting. La durabilité fera partie intégrante du modèle d'affaires. Éclairage d'Anne-Laure Simon, dirigeante de l'Agence Déclic* à **Rennes**, qui accompagnent les entreprises vers la mise en conformité avec la directive.

Propos recueillis par **Suzanne Bruneau**

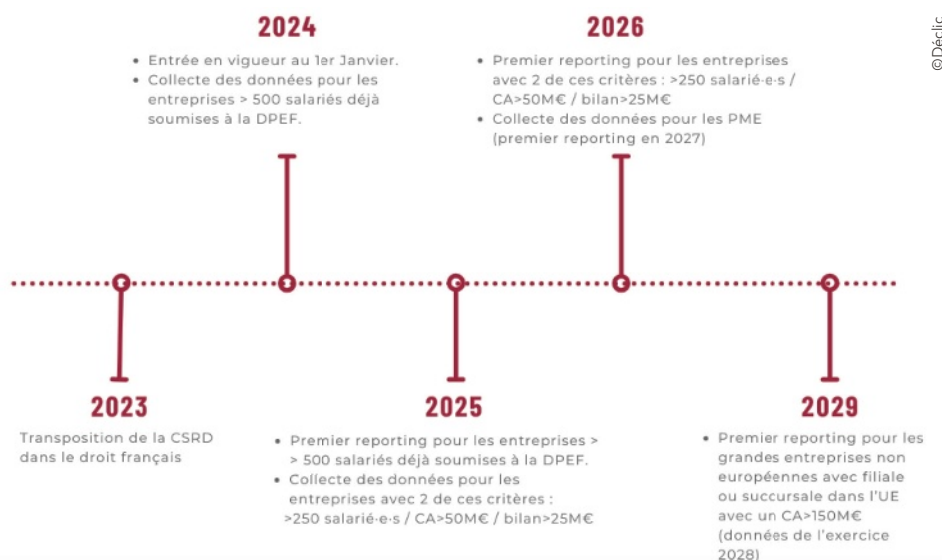
Qu'est-ce qui change ?

A-L.S : La directive européenne CSRD, transposée en France, oblige les entreprises de plus de 250 salariés à élaborer et certifier des rapports de durabilité. Jusqu'alors, seules les sociétés de plus de 500 employés, sous certaines conditions, étaient soumises à cette obligation. D'ici à 2028, au moins 50 000 entreprises de l'Union européenne devront avoir intégré cette approche. Avec la CSRD, qui facilitera la comparaison entre entreprises d'un même secteur - une déclinaison sectorielle est prévue dans deux ans - les aspects financiers et extra-financiers sont sur un pied d'égalité et seront soumis à un audit par des tiers. Les entreprises devront rendre compte de l'impact de leurs activités sur l'environnement et la société (lutte contre la discrimination, formation, carbone etc.) dite "matérialité d'impact", mais

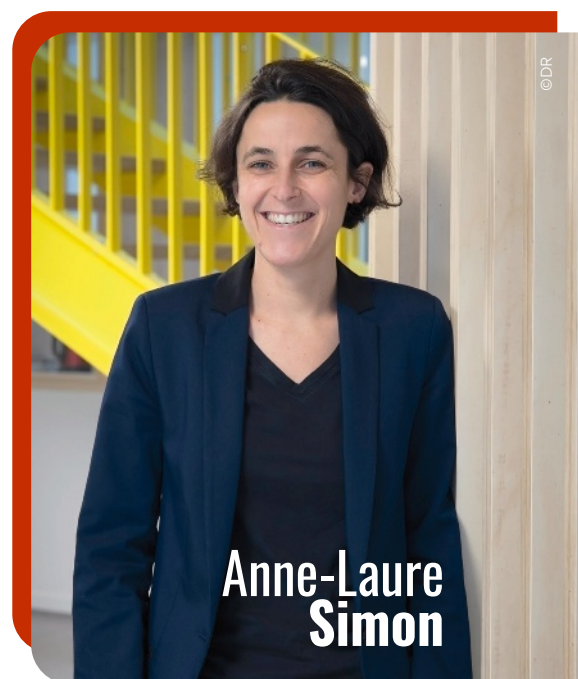
également comment ces sujets peuvent impacter la performance économique de l'entreprise, dite "matérialité financière". Cette double approche exigeante - la "double matérialité", pierre angulaire de la CSRD - est très pertinente pour que le reporting soit cohérent avec les véritables enjeux de durabilité de l'entreprise.

Où en est le déploiement de la directive ?

A-L.S : Avant, il fallait principalement une approche volontariste pour prendre à bras-le-corps les enjeux de durabilité. Désormais, c'est quasiment l'ensemble des acteurs économiques qui va devoir intégrer les sujets de durabilité. Il y a un gros volet en 2026 sur des données de 2025, c'est pourquoi les entreprises concernées doivent s'en préoccuper dès maintenant (voir calendrier).



©Déclic



CSRD, RGPD, NIS II, les normes s'accumulent...

A-L.S : C'est vrai et c'est lourd pour les entreprises. La norme ne doit pas faire oublier le sens : la décarbonation de l'économie, l'économie circulaire, des conditions de travail adaptées, etc. La logique n'est pas strictement normative. L'outil doit être transformatif. La durabilité est un sujet stratégique qui va bouleverser la valeur même d'une entreprise. D'où l'intérêt de se faire accompagner. À l'Agence Déclic, nous proposons un accompagnement pour réaliser la double matérialité et préparer le reporting. Nous réalisons également des diagnostics flash, des formations et des ateliers de sensibilisation.

*Siège à Rennes et agences à Paris, Nantes et Lyon, 25 collaborateurs, 2 millions d'euros de chiffre d'affaires, 25 % de croissance par an.

Bretagri rachetée par Emil Frey France

Acteur breton de la distribution de tracteurs et de matériels agricoles dans le Grand-Ouest, Bretagri a été fondée en 1993 par Pierre Delourmel et Jacques Beaudouin à Saint-Gilles (35). L'entreprise exerce depuis ses trois sites (Val d'Oust en Morbihan, Cossé-le-Vivien en Mayenne et Saint-Gilles en Ille-et-Vilaine), pour un chiffre d'affaires de plus de 30 millions d'euros en 2023 (plus de 800 produits vendus par an et un stock de plus de 10 000 pièces et équipements agricoles). Avec son acquisition, Emil Frey France franchit un nouveau cap en déployant son savoir-faire de distributeur dans le secteur agricole. « *La diversification est un axe majeur de notre stratégie. L'acquisition de Bretagri symbolise l'arrivée du groupe Emil Frey sur ce marché. C'est aussi, et avant tout, une aventure humaine avec l'intégration de nouveaux collaborateurs et la nomination d'Eric Gérard en qualité de directeur de la BU Agricole du Groupe* », évoque Hervé Miralles, président du groupe Emil Frey France. Le groupe renforce ainsi ses équipes et intègre 51 nouveaux collaborateurs.



Des vols directs vers Toulouse et Dublin

L'aéroport Rennes Bretagne, géré conjointement par la CCI Ille-et-Vilaine et Vinci Airports, élargit son horizon avec deux vols supplémentaires vers Toulouse et Dublin. Opéré par Twin Jet, le trajet Rennes-Toulouse sera disponible dès le 27 février, et effectué chaque mardi soir. Il portera le total à onze vols hebdomadaires entre les deux villes. Les deux compagnies aériennes EasyJet et Twin Jet se partagent désormais ces liaisons. Elles assurent un vol chaque matin et soir du lundi au vendredi. Ce renforcement positionne la ligne Rennes-Toulouse parmi les plus fréquentées de Saint-Jacques. L'aéroport accueillera aussi, dès le 1er mai, une liaison directe entre Rennes et Dublin. Opérés par la compagnie Emerald Airlines, pour le compte du groupe Aer Lingus Régional, les vols seront programmés chaque mercredi et chaque samedi en fin de journée. « *L'ouverture de cette nouvelle ligne vers Dublin nous permet de renforcer le réseau de destinations internationales desservies en direct depuis Rennes* », évoque Chivoine Rem, directeur de l'aéroport. Les vols permettront de rejoindre la capitale irlandaise en moins de deux heures jusqu'à fin octobre 2024.

Oratio Avocats ouvre un bureau à Rennes

Créé en 1970, Oratio Avocats (basé à Angers, plus de 200 collaborateurs dont 100 avocats) couvre l'ensemble du spectre du droit des affaires, en conseil et en contentieux. Déjà présent dans 16 villes (Angers, Anglet, Cholet, Chartres, La Rochelle, Le Mans, Lorient, Lyon, Montaigu, Nantes, Paris, Saumur, Toulouse, Tours, Vienne et Villefranche-sur-Saône), cette nouvelle implantation à Rennes « *marque une nouvelle étape importante dans la progression d'Oratio Avocats qui renforce son maillage territorial sur la Bretagne* », déclare Gilles Camphort, président d'Oratio Avocats. L'ouverture de ce bureau secondaire s'inscrit également dans la stratégie globale de croissance du réseau international Baker Tilly - 9^e réseau mondial d'audit et de conseil, présent dans plus de 145 pays dont il est l'unique représentant en France pour les activités juridiques - avec le développement de pôles de compétence régionaux.



Vanilla Fair 70 tonnes de vanille entre Madagascar et Rennes

Par Suzanne Bruneau

Vanilla Fair est producteur et fournisseur de gousses de vanille de Madagascar. Du siège de **Cesson-Sévigné**, Kamilia Chelali, global market manager, et ses collaborateurs commercialisent jusqu'à 70 tonnes de vanille par an, produites à Maroantsetra, dans la partie nord de l'île. L'entreprise, créée en 2016, poursuit son développement malgré une conjoncture défavorable sur le marché de la vanille malgache.



Kamilia
Chelali

La vanille « bio et commerce équitable » produite par Vanilla Fair transite par Cesson-Sévigné avant d'être expédiée aux clients. « Nous travaillons avec une vingtaine d'industriels spécialisés dans les extraits, tels que des laiteries ou des fabricants de pâtisserie à grande échelle, plus d'une trentaine de distributeurs d'épices et d'ingrédients mais également des artisans. Nous fournissons Yann Couvreur en produits de haute qualité, l'école de cuisine Le Cordon Bleu, ou l'école Lenôtre de Houston aux États-Unis », précise Kamilia Chelali.

Une diversification dans les canaux de distribution qui se retrouve dans la répartition géographique. 40 % de l'activité est réalisée avec le marché français, 30 % en Europe, notamment l'Allemagne, et 30 % de grand export, les États-Unis en premier lieu, d'après les données communiquées. « Accompagnés par Bretagne Commerce International et le pôle Valorial, nous participons au salon Gulf food à Dubaï, en février, pour amorcer une ouverture sur le Moyen-Orient. »

« Nous travaillons avec une **vingtaine d'industriels** et plus d'une **trentaine de distributeurs.** »

©DR

2023, une année difficile pour "l'or vert"

Malgré la concurrence de gros importateurs, à la fois collecteur et acheteur, comme Eurovanille (62), Vanilla Fair assure être « en croissance chaque année, malgré une année 2023 difficile car les prix ont chuté drastiquement sur le marché à l'export. En 2016, le kilo de vanille se vendait 600 \$/kg, en 2020 il était à 250 \$/kg. Ce sont des données que nous anticipons » (chiffre d'affaires non communiqué). En effet, à l'origine de 80 % des exportations mondiales de vanille - qui représenteraient 6 à 7% du PIB malgache - Madagascar tente de réguler la filière et impose, depuis 2020, un prix plancher pour se prémunir d'une chute brutale du cours : 250 dollars minimum le kilo, en partance de l'île. La décision n'a pas l'effet escompté et entraîne une chute des exportations. « 250 dollars le kilo, c'est élevé par rapport au marché et à l'export. » D'autant plus que l'arrivée de l'Ouganda sur le marché « depuis cinq ans » a rebattu les cartes. « L'Ouganda propose des prix jusqu'à quatre fois moins élevés, créant un déséquilibre du marché. »

« Nous sommes des facilitateurs »

L'antenne breillienne de Vanilla Fair s'occupe de l'importation. « Nous sommes des facilitateurs, nous portons le coût, le risque et l'énergie que cela engendre à une société de dédouaner et de maîtriser le transport, depuis un pays comme Madagascar, jusqu'à destination finale. Notre liaison directe avec le site de production est une baisse non négligeable des émissions de CO₂, jusqu'à 30 % de moins que si nos clients européens passaient par un distributeur lambda. » Autre intérêt de cette antenne à Cesson-Sévigné : « Le gage de qualité qu'offrent les services de contrôles des denrées alimentaires en France nous permet d'assurer à nos clients que nos produits respectent les standards européens et sont contrôlés. »

Un site de 40 personnes

Pour produire, Vanilla Fair compte 40 personnes en effectif fixe à Madagascar, pouvant monter jusqu'à 500 travailleurs en période de récolte et de transformation. La production de vanille est un travail de longue haleine, qui peut nécessiter jusqu'à un an et demi de travail afin que les gousses atteignent tout leur potentiel. « Nous travaillons pour promouvoir l'éducation, le respect des ressources naturelles et l'utilisation des énergies vertes. Nous détenons la certification FloCERT, témoignant de notre engagement envers la qualité, le commerce équitable et la conformité aux normes alimentaires strictes. »



170 000 € en jeu, avec l'Equity Challenge by BA 35

C'est le premier concours de levée de fonds dans l'Ouest, lancé par les Business Angels 35. Avis aux entrepreneurs du grand Ouest, en phase d'amorçage, ayant besoin de sécuriser un investissement en Equity : 100 000 euros pour le gagnant, 70 000 euros pour le second.



Léna Picard

© 7Jours - StudioCarlito

« C'est Equity Challenge représente une opportunité unique pour les entrepreneurs ambitieux, de trouver, non, seulement un financement conséquent mais aussi un partenaire investisseur engagé et impliqué dans leur réussite à long terme », précise Léna Picard, présidente des BA35.

Soirée événement en juin

D'ici à juin, six projets seront sélectionnés, et les six pitches présentés lors d'une soirée événement. Les deux meilleurs projets seront retenus pour recevoir un investissement en Equity de 100 000 euros pour le premier et 70 000 euros pour le second.

« C'est plus qu'un simple concours d'investissement, c'est un parcours en plusieurs étapes, conçu pour les entrepreneurs déterminés à faire décoller leurs projets innovants et à impact : un premier rendez-vous devant des investisseurs Business Angels, l'instruction et l'analyse du business models, puis un nouvel échange en visioconférence. »

Formulaire : www.equity-challenge.fr

L'association Business Angels 35 a été créée en 2005, et a depuis soutenu 72 projets dont certains sur plusieurs tours pour un montant de 8 millions d'euros.



Coffrages béton AGH racheté par Duo Services

Rayonnant sur le tout Grand Ouest, acteur majeur depuis 20 ans dans le monde du coffrage et de l'étaieement de planchers béton, le Groupe AGH (basé à Puceul, 44), vient d'être repris par Duo Services.

AGH © MarcBelay

AGH est aujourd'hui leader du coffrage et de l'étaieement des planchers sur une large partie Ouest de la France, région parisienne comprise. Avec près de 200 collaborateurs, répartis au sein de deux agences (AGH Ouest et AGH Île-de-France), AGH réalise un chiffre d'affaires de 17 millions d'euros.

Ses clients, principalement des acteurs majeurs du gros-œuvre, reconnaissent une expertise et une qualité de prestation dans son domaine de prédilection : coffrages et étaieements de planchers béton sur chantier. « La plupart sont devenus de véritables partenaires de confiance », explique Florent David, le dirigeant depuis 17 ans.

Et c'est lors de la soirée anniversaire du groupe AGH début février, que Florent David a annoncé officiellement la transmission de son entreprise. « Depuis les débuts d'AGH, j'ai toujours tenu une ligne de conduite régie par des valeurs essentielles pour moi : sincérité, convivialité et écoute de tous mes interlocuteurs... Aujourd'hui, je suis fier de la confiance commune et de la relation forte que j'ai pu construire avec mes salariés, clients, fournisseurs, partenaires... Et le développement d'AGH le prouve ! »

Afin de garantir le développement des activités d'AGH, le dirigeant s'est rapproché de Duo Services (Retotub, LV Tec, Adria Tec, CTP), groupe familial avec lequel il partage de nombreuses valeurs et une vision à long terme.



AGH © MarcBelay

AGH maintient son siège à Puceul entre Rennes et Nantes, ses équipes en place, son autonomie et ses activités à l'identique, sous la direction opérationnelle de Dimitri Relandeau et de Thibaud Peyrot, directeur général du groupe Duo Services.

Ce rapprochement va permettre de bénéficier du réseau d'agences de location LV Tec, présent sur tout le territoire, et des produits du fabricant Retotub, constituant ensemble la plus importante force de prestation en coffrage/étaieement de France.

AGH et LV Tec bénéficient d'un partenariat de 20 années qui a permis aux équipes de travailler ensemble avec efficacité. « Ce qui conforte notre position. Nous sommes persuadés que ce rapprochement nous permettra de continuer à accompagner les demandes accrues de prestation de montage de nos clients et partenaires », témoigne Thibaud Peyrot, directeur général Duo Services.

60 000 rebonds : « Une accélération des sollicitations »

Les défaillances d'entreprises sont en augmentation en Bretagne : 2 165 procédures collectives en 2023 contre 1 621 en 2022, soit +33,6%, avec 1 502 liquidations dans les tribunaux de commerce bretons en 2023 contre 1 207 en 2022, soit +24,4%*. Dans ce contexte, 60 000 rebonds, l'antenne rennaise de l'association nationale d'aide aux entrepreneurs, indique pour 2023 avoir accompagné 23 entrepreneurs après la liquidation de leur entreprise, contre 20 l'année précédente, « et nous constatons encore une accélération des sollicitations de prise en charge des entrepreneurs : sur le seul mois de janvier 2024, nous avons eu sept demandes dont cinq ont déjà rejoint l'association », souligne Jean-Pierre Lemonnier, responsable de l'antenne 35.

Depuis sa mise en place fin 2017, l'antenne d'Ille-et-Vilaine a accompagné une cinquantaine d'entrepreneurs grâce à une communauté de 50 bénévoles. 30 % ont recréé une entreprise et, en moyenne, chaque création a généré 3,2 emplois dans le Département. Au niveau régional, une nouvelle antenne sera créée dans le Finistère, rejoignant celles d'Ille-et-Vilaine, des Cotes d'Armor et du Morbihan, pour mailler le territoire.

* Source : Étude Altares janvier 2024



©60 000 Rebonds35



ë-C4 ÉLECTRIQUE

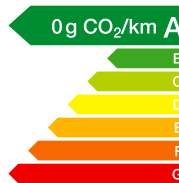
Vous allez adorer la vie en électrique

BÉNÉFICIEZ DE L'OFFRE MON LEASING ÉLECTRIQUE

À partir de
129€/mois⁽¹⁾

Après un 1^{er} loyer de 0€
déduction faite du bonus
et de l'aide au leasing électrique
LLD 36 mois/36 000 km

Modèle présenté : Citroën ë-C4 YOU électrique 136ch, autonomie standard Automatique avec option peinture nacré rouge élixir, soit un 1^{er} loyer de 13 000€ ramené à 0€ après déduction du bonus et de l'aide au leasing électrique, suivi de 35 loyers mensuels à 129€. (1) Exemple pour la Location Longue Durée sur 36 mois et 36 000km d'une Citroën ë-C4 électrique 136 ch autonomie standard YOU neuve, hors option, sur stock, soit un 1^{er} loyer de 13 000€ ramené à 0€ après déduction du bonus et de l'aide au leasing électrique, suivi de 35 loyers mensuels à 129€. Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre non cumulable valable jusqu'au 29/02/24 réservée aux personnes physiques, éligibles au dispositif d'aide à la location de véhicules électriques, voir mon-leasing-electrique.gouv.fr et primeaconversion.gouv.fr, pour un usage privé, dans le réseau Citroën participant, et sous réserve d'acceptation par CREDIPAR, dénomination commerciale Stellantis Finance & Services, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Versailles n° 317 425 981, ORIAS n° 07 004 921 (www.orias.fr), 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy.



Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

Hôtellerie de plein air « *Le classement des mégalithes à l'Unesco nous donne beaucoup d'espoir* »

5 millions de touristes par an, 34 millions de nuitées, 20 600 emplois, 1,6 milliard d'euros de chiffre d'affaires... En tourisme, le **Morbihan** se classe au 5^e rang national. Et l'hôtellerie de plein air tire son épingle du jeu, comme l'explique Patrick Goven, président de la Fédération pour le Morbihan, à l'occasion du salon IODE de Vannes (31 janvier et 1^{er} février).

Par Djamel Bentaleb

Comment se porte l'hôtellerie de plein air ?

Patrick Goven : En 2023, nous avons connu une augmentation de fréquentation de 5,8%. Dans l'ensemble, nous sommes plutôt satisfaits même si la pluie a joué les trouble-fêtes. Deux grandes

tendances se dessinent dans nos structures : les mobile-homes et les places de camping-cars qui s'ajoutent aux emplacements nus. Les campings s'adaptent peu à peu à ces nouvelles demandes en leur proposant les services dont ils ont besoin spécifiquement et des emplacements équipés sécurisés.

Le Morbihan est-il encore appelé à être un grand Département touristique ?

P.G : Sans aucun doute ! Le classement des mégalithes à l'Unesco nous donne beaucoup d'espoir. Nous deviendrions alors le premier site classé Unesco en Bretagne. Ce serait fantastique pour la notoriété de notre territoire, mais aussi pour les diverses retombées économiques. Quand Le Havre a intégré la liste du patrimoine mondial de l'Unesco pour son architecture, la ville a connu une hausse de fréquentation touristique d'environ 25 %.

Chiffres de la fréquentation touristique en Bretagne par département (avril à septembre 2023)

	Nombre de nuitées		Évolutions 2023/2022
	Volume	%	
Côtes d'Armor	2 475 000	17,2%	6,1%
Finistère	5 197 000	36%	6,2%
Ille-et-Vilaine	1 409 000	9,8%	3,1%
Morbihan	5 345 000	37,1%	5,8%
Total Bretagne	14 426 000	100%	5,8%
National	141 673 000	4,4%	

©SI7-Jours

Source INSEE

Une augmentation de la fréquentation que vous seriez en mesure d'accueillir ?

P.G : Oui, c'est certain. Même si une centaine de petits campings ferme tous les ans en France, dans le Morbihan, les professionnels investissent encore pour améliorer leur accueil et les services proposés. La disponibilité de la fibre dans nos établissements et un très bon débit pourrait faire la différence. Il va falloir également résoudre les problèmes de recrutement et du logement des saisonniers. Nous travaillons avec les services de l'État dans le Morbihan pour trouver des solutions. Les campings municipaux, comme celui de Quiberon, sont souvent cités en exemple car ils permettent d'accueillir les saisonniers... En tout cas, notre filière tient à rester force de proposition pour apporter des recommandations techniques et juridiques sur ces sujets.



Patrick Goven, président de la Fédération de l'hôtellerie de plein air dans le Morbihan



Altho Bretons : Prix EY de l'agroalimentaire 2024

L'entreprise familiale, Altho Bretons, "le Chipsier français", installé à Saint-Gérand depuis 1995, a reçu le Grand Prix lors de la 8^e édition du Prix de l'agroalimentaire, du cabinet d'audit et de conseil EY, en partenariat avec l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA). Ce Grand Prix récompense une entreprise agroalimentaire s'étant illustrée dans son secteur d'activité par l'adaptation de sa stratégie, sa surperformance, l'emploi et la RSE. Altho a notamment été récompensée pour son outil de production et ses pommes de terre 100 % français. Elle travaille en partenariat avec plus de 300 agriculteurs français, est labellisée RSE depuis 2014 et est membre du label Agri-Ethique depuis 2023. En 2023, la société a réalisé 280 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploie 443 personnes en CDI entre son site historique de Saint-Gérand (56) et son usine de Le Pouzin (07) ouverte en 2014.



Laurent Cavard, directeur d'Altho Bretons, lors de la remise du Grand Prix EY 2024

Carnet



© Yves Rocher

Yves Rocher

Céline Damour
devient directrice marque internationale

Céline Damour est officiellement, depuis fin janvier, directrice marque internationale d'Yves Rocher, le groupe familial de la parfumerie et cosmétique, fondé en 1959 à La Gacilly (56). Diplômée de l'ESSEC et de la Kellogg School of Management de Chicago, Céline Damour a construit sa carrière dans la beauté et la cosmétique en France et à l'international, pour Dove, Sephora, ou Guerlain (LVMH), avant de rejoindre Yves Rocher en 2019, en charge de la transformation et de la gestion transverse des actions marketing. Dans son plan stratégique 2030, le groupe (2,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2022, 16 000 collaborateurs) indique une reconquête via l'innovation et le développement à l'internationale.

XSEA

Augmentation de capital en vue

Plus de 10 000 panneaux solaires reposent sur le toit plat du K2 à Lorient-La Base

Par Djamel Bentaleb

©FLYHD

La Société d'économie mixte, XSEA, au service des 25 communes de l'agglomération **lorientaise**, permet d'investir en moyenne, chaque année, plus d'1,7 million d'euros dans l'immobilier d'entreprise ou les énergies renouvelables. Un outil d'investissement qui a fait ses preuves en dix ans et qui augmente même son capital au printemps.

Créée en 2011, la société XSEA est aujourd'hui capitalisée à hauteur de 10,90 millions d'euros et regroupe Lorient Agglomération (actionnaire majoritaire à 58,8%), plusieurs communes de l'agglomération, la Banque des territoires (actionnaire à 33,6%) et quatre établissements bancaires (Crédit Agricole du Morbihan, Banque Populaire Grand Ouest, Crédit Coopératif et Caisse d'Épargne – Bretagne Pays de Loire).

immobiliers ou sur des opérations dans les énergies renouvelables. La SEM investit dans l'immobilier au bénéfice des entreprises et se rémunère par le biais des loyers. Une stratégie commerciale qui a notamment permis de faire revenir l'ensemble de la logistique de la société Plastimo à Lorient, d'attirer le géant du matériel de pêche Le Drézen au port de Keroman ou de reconverter les Halles Saint-Louis en immobilier d'entreprise.

« Sur la période 2012-2023, foncier et énergies renouvelables confondus, cela représente plus de 1,7 million d'euros d'investissement par an, dit Benoit Le Pallec, directeur adjoint à XSEA. Plus de 80 % de ces opérations ont été financées via de la dette bancaire. Dans le cadre des filiales opérationnelles qu'elle a créées, la société XSEA a également mobilisé 700 000 € auprès d'actionnaires minoritaires. Le solde, soit 12,6 % de l'enveloppe globale d'investissement, a été pris en charge par XSEA, soit directement, soit via des apports en capital et en compte courant dans ses filiales. »



©DR

Vue aérienne et limites du futur parc photovoltaïque de Coët-Megan (Languidic)

Crédit Agricole du Morbihan et la Caisse d'épargne Bretagne Pays de la Loire, 100 000 € chacune.

Faciliter l'accès à l'immobilier, maintenir l'emploi et développer les énergies renouvelables... Pour continuer à tenir les objectifs fixés par les élus, XSEA va procéder à une nouvelle augmentation de capital de 3,2 millions d'euros dès le printemps, pour monter à 14,1 millions d'euros. Lorient agglomération apportera 2 millions d'euros, la Banque des territoires, 1 million d'euros, le

Créée en 2011 par la communauté d'agglomération lorientaise, la SEM XSEA a porté, jusqu'à présent, seule ou en co-actionnaire, plus de 20,60 millions d'euros d'investissements à l'échelle du territoire de Lorient Agglomération, que ce soit sur des projets

Le photovoltaïque : investir pour économiser

Deux projets d'envergure peuvent illustrer cette volonté d'équiper de grandes surfaces, jusqu'alors inutilisées pour produire de l'énergie renouvelable : le toit du K2 à Lorient-La Base et la carrière de Coët-Megan à Languidic. Dès 2018, l'agglomération a fait le choix d'installer, sur le toit plat du K2, plus de 10 000 panneaux solaires, (production d'environ 3 000 MWh/an), soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 700 foyers par an. À Languidic, les quelque 6 700 panneaux produiront, dès cet été l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 1 000 foyers par an (production prévue : 4 380 MWh /an).

Management Comment devenir un bon chef (et le rester) ?

Par Djamel Bentaleb

À l'initiative de La Colloc et du groupement d'employeurs Vénétiens, des managers se sont rassemblés à **Lorient** pour une journée de rencontres, d'échanges et d'ateliers. Le sujet de la table ronde d'introduction donnait le ton du rendez-vous : Réenchantons le management !

Magali Euverte, directrice TER Bretagne et coordinatrice régionale du groupe SNCF, et Quentin Marguerite, directeur des ressources humaines et de la communication interne de Tahé Outdoor (Vannes) font face à une cinquantaine de managers attentifs. Les deux responsables sont invités à témoigner de leurs pratiques managériales, de leurs échecs et de leurs réussites. Sabrina Millien, responsable de La Colloc, prend soin de préciser que les deux témoins sont devenus managers à l'issue d'un parcours singulier et qu'ils le sont restés à force d'apprentissage.

Confiance et prise de risques

« J'ai eu des débuts très scolaires, se souvient Magali Euverte. C'était ma manière de faire face à la gestion de l'incertitude, l'accélération permanente, le nombre de choses à faire en même temps... Puis, petit à petit, j'ai accepté de prendre des risques, notamment grâce à la confiance de certains mentors. La SNCF nous donne un parrain et cela nous apprend à faire les bons gestes. Les Feed-back m'ont aussi beaucoup aidé à grandir. Ce n'est pas toujours agréable, mais c'est très efficace pour progresser. » La salle approuve chaque détail de ce témoignage.



Magali Euverte, directrice TER Bretagne et coordinatrice régionale du groupe SNCF, et Quentin Marguerite, directeur des ressources humaines et de la communication interne de Tahé Outdoor (Vannes) répondent aux questions de Sabrina Millien

Des petites victoires et des lignes rouges

« Quant à moi, enchaîne Quentin Marguerite, le managérial n'était pas du tout prévu. Avec le directeur, tout se déroulait tellement bien que nous avons poursuivi l'aventure. Depuis, tout passe par des petites victoires... Et je me demande toujours comment je peux être un facilitateur. C'est possible notamment grâce à la mise à disposition d'outils et de formations mais aussi d'écoute active. Il faut être attentif aux signaux faibles ! » Même si les deux managers récusent le mot bienveillance, ils insistent sur la confiance. Mais celle-ci ne peut être obtenue qu'avec un cadre bien défini et des lignes rouges identifiées.

Écoute active et reformulation

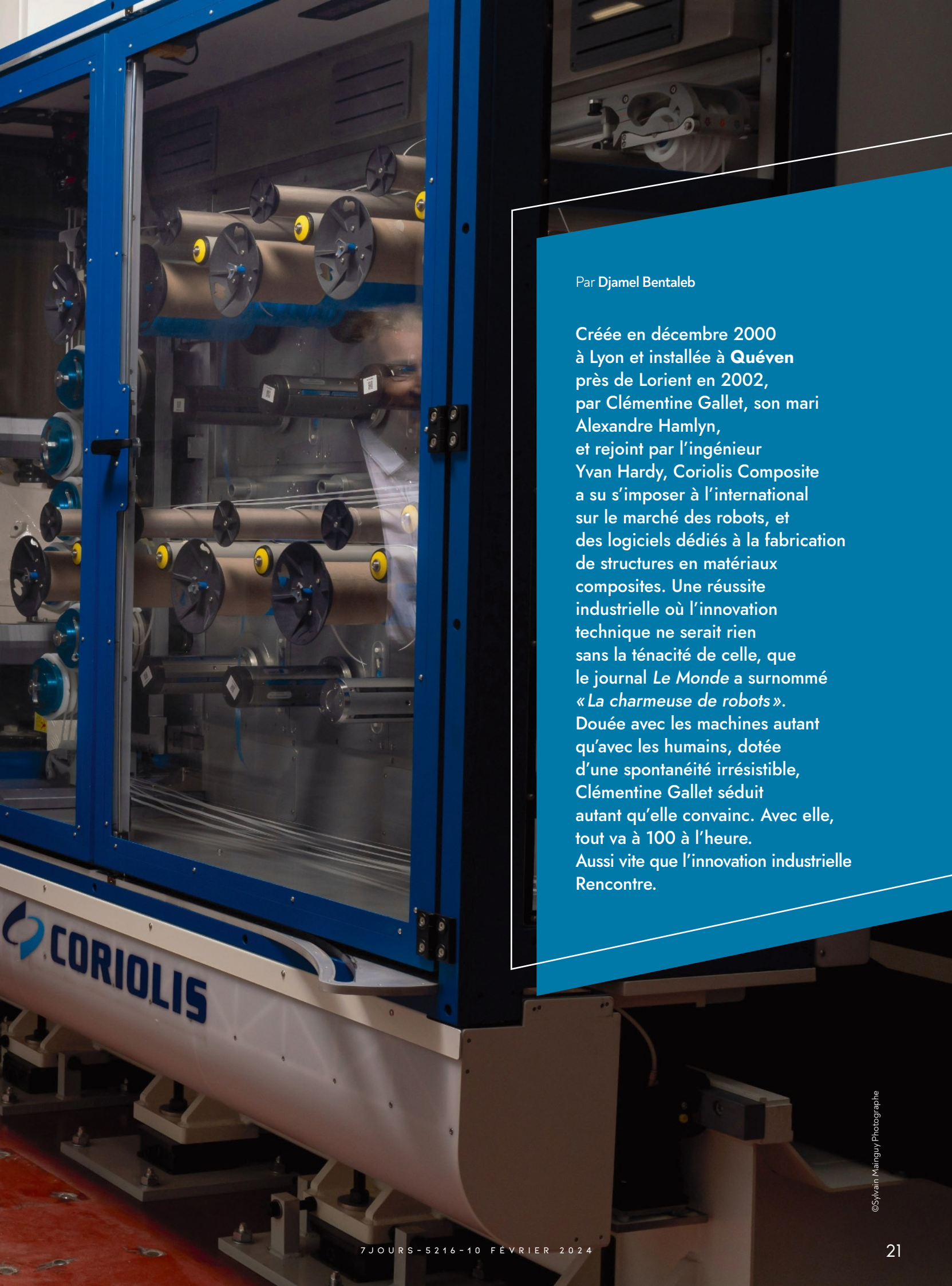
« On dépense trop d'énergie à se détester, » continue Magali Euverte. Pour contourner cet obstacle, les deux managers utilisent la "méthode Desc" (Décrire les faits, Exprimer ses émotions, Spécifier des solutions, Conséquences et conclusion). Une manière souvent efficace de dire les choses sans attaquer quiconque et de mettre le collaborateur à la place du manager. Un outil qui vient en complément de l'écoute active. « La reformulation aide souvent à éviter les mauvaises interprétations ou incompréhensions, reconnaît Quentin. Il est important de partager clairement les intentions de l'entreprise, quitte à parler de stratégie et de tout faire, surtout, pour que la synchronisation soit la plus large possible. » L'expérience parle...



Le 25 janvier, Sabrina Millien (La Colloc) et Juliette Mucchielli (Venetis) ont organisé et animé la journée "Réenchantons le management".

Coriolis Composites L'industrie 4.0

**Clémentine
Gallet**
CEO
Coriolis Group



Par Djamel Bentaleb

Créée en décembre 2000 à Lyon et installée à Quéven près de Lorient en 2002, par Clémentine Gallet, son mari Alexandre Hamlyn, et rejoint par l'ingénieur Yvan Hardy, Coriolis Composite a su s'imposer à l'international sur le marché des robots, et des logiciels dédiés à la fabrication de structures en matériaux composites. Une réussite industrielle où l'innovation technique ne serait rien sans la ténacité de celle, que le journal *Le Monde* a surnommé « *La charmeuse de robots* ». Douée avec les machines autant qu'avec les humains, dotée d'une spontanéité irrésistible, Clémentine Gallet séduit autant qu'elle convainc. Avec elle, tout va à 100 à l'heure. Aussi vite que l'innovation industrielle Rencontre.

« **C**oriolis développe et fournit des machines robotisées et des logiciels pour la fabrication de pièces en matériaux composites. Il s'agit principalement de fibres de carbone ou verre imprégnées de résine. C'est comme du plastique, mais en beaucoup plus rigide car renforcé par des fibres longues, explique Clémentine Gallet. Nous fabriquons à la fois le robot et le logiciel qui le fait bouger. » Tout paraît d'une simplicité enfantine quand la fondatrice de Coriolis Group résume son activité. Et pourtant, l'innovation technologique dont l'équipe est à l'origine a révolutionné l'industrie des matériaux composites. Les robots font aujourd'hui le travail que faisaient auparavant les petites mains de l'industrie. Mais eux ne souffrent pas des mauvaises postures, des émanations toxiques, des gestes répétés mille fois... et sont d'une précision diabolique.

Clémentine Gallet
et son mari, Alexandre Hamlyn,
fondateurs
de Coriolis Composites

©Sylvain Mainguy Photographe

3 filiales, 120 salariés, 22 millions d'euros de chiffre d'affaires

En vingt ans d'existence, Coriolis a traversé des crises existentielles, affronté des géants industriels, espéré des contrats sans cesse repoussés... et surmonté toutes ces épreuves.

Aujourd'hui, la société compte trois filiales étrangères (USA, Chine et Allemagne), plus de 120 collaborateurs, 22 millions d'euros de chiffre d'affaires, et on compte à ce jour 110 robots signés Coriolis à travers le monde. On les trouve notamment chez les trois grands constructeurs aéronautiques : Boeing (USA), Airbus (Europe) et Comac (Chine).

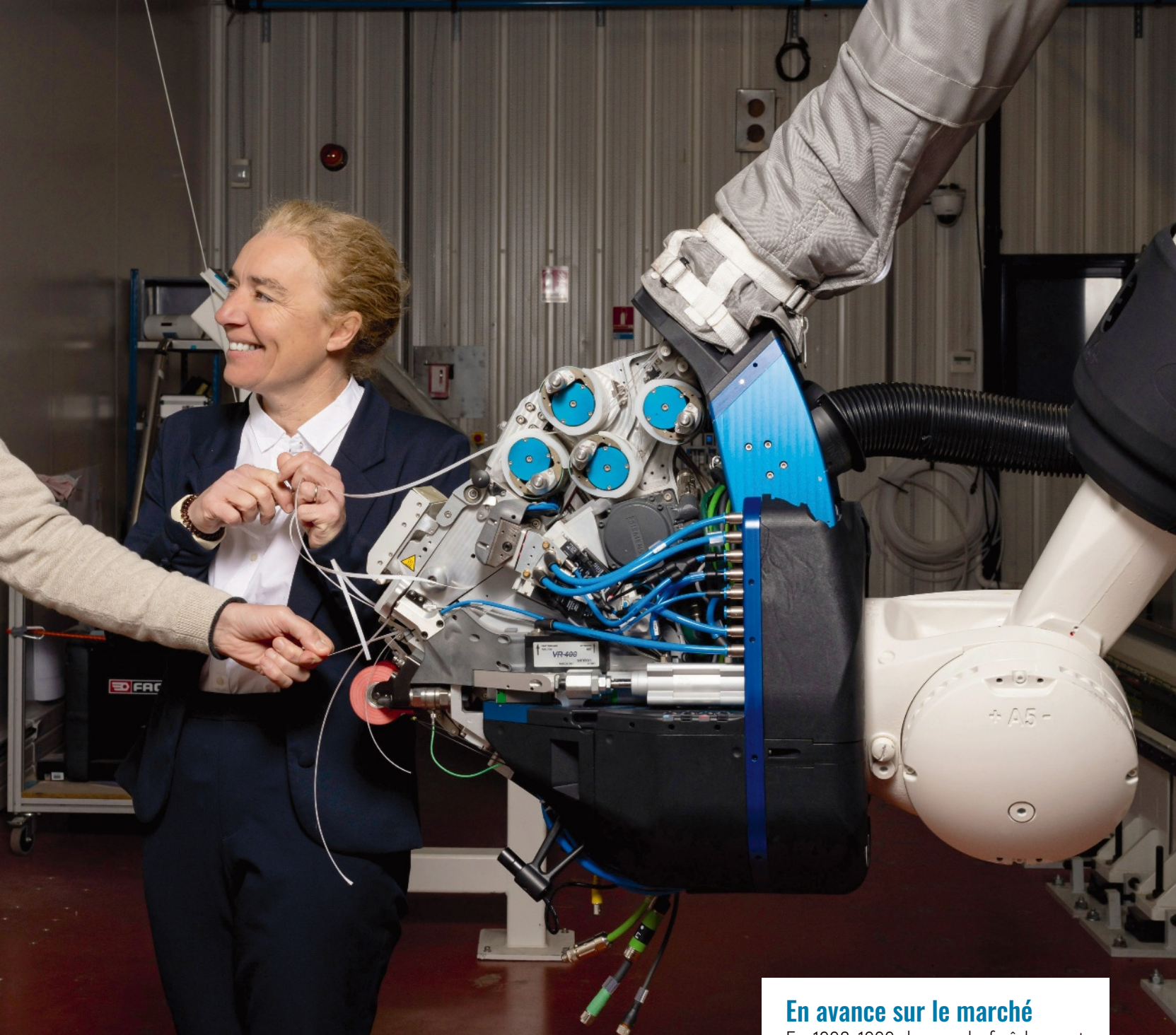
Une technique à généraliser à de nombreux secteurs

Mais que propose *Le Petit Poucet* morbihannais que les autres n'ont pas ? « Notre technologie apporte de la performance mécanique et de l'allègement, répond Clémentine Gallet. Une pièce en carbone pèse environ 20 % à 30 % de moins qu'une pièce en aluminium et n'est pas sensible à la corrosion. Sur un marché conservateur, opéré par de gros acteurs, nous avons apporté une technique peu chère, flexible, relevant de l'industrie 4.0 avant l'heure. C'est de la fabrication additive, sur le principe d'une imprimante 3D, le robot empile des couches de carbone. »

L'aéronautique, l'automobile, et le nautisme sont friands de cette technologie, et ces secteurs high-tech ne font que devancer de quelques années les grandes tendances industrielles, qui se généralisent à d'autres secteurs. Coriolis est appelé à un grand avenir. La success story a pourtant failli ne jamais exister.

Une idée brillante d'étudiants

Clémentine Gallet était, dans sa jeunesse, en admiration devant son grand-père, directeur et fondateur de l'IUT Génie mécanique de Lyon. Elle ne tient pas en place et « aime mettre les mains dans la graisse » : elle s'oriente, dès la seconde,



en filière technologique, intègre ensuite l'IUT, prend la présidence du Bureau des élèves... et fait trop la fête pour entrer en école d'ingénieur. Qu'à cela ne tienne, elle part en Allemagne se former. Trois ans d'école de mécanique à côté de Stuttgart, un job étudiant chez Thyssen avec « *un super patron* » et des stages chez les grands noms de l'industrie (Mercedes, Bosch...). Son futur mari reste de l'autre côté de la frontière, mais jamais bien loin. C'est d'ailleurs à cette époque qu'il lui parle de l'idée d'automatiser la fabrication des coques de voiliers en matériaux composites. Nous sommes en 1996 et l'idée est simplement révolutionnaire.

Les **robots**
font aujourd'hui
le **travail**
que faisaient
auparavant
les petites mains
de **l'industrie**.

En avance sur le marché

En 1998-1999, le couple fraîchement diplômé se forme à la création d'entreprise à Lyon. Entrepreneurs dans l'âme, un premier brevet est déposé et ils n'ont qu'une idée en tête : concrétiser leur projet d'automatisation d'un procédé industriel encore au stade de prototype. Une opportunité se présente à Lorient, où une filière nautique émerge timidement sous la houlette de Jean-Yves Le Drian. Ils déménagent et se lancent à corps perdu dans cette aventure. « *Jean-Yves Le Drian est un visionnaire*, dit Clémentine. *Il a cru en nous, mais le marché du nautisme n'était pas encore prêt.* » Ils vivent au camping et du RMI, mais n'abandonnent pas. Une détermination qui frappe Bruno Le Jossec à la tête de la SFLD, le fonds de développement économique de Lorient, qui investit une partie des 150 000 € de la première levée de fonds.

Une expatriation aux USA évitée de justesse

Mi 2005, les commandes ne viennent pas, le couple est à bout de souffle, mais ne lâche rien. Ils envisagent un temps de s'expatrier aux États-Unis, sûrs de « faire un carton ». Mais leur premier client européen les rattrape de justesse. Airbus commande une machine pour la R&D de son premier

avion en composite. « C'est un peu de la chance, dit Clémentine, avec humilité. De toute manière, nous n'avions plus rien à perdre, car il nous restait trois mois de trésorerie. On a finalement réussi à livrer cette machine dans les temps et, comme nous l'avions bien vendue, nous sommes passés de 5 à 35 salariés. Peu de gens y croyaient, mais on s'est vite structuré. » Les entrepreneurs ont appris à s'adapter.



©Sylvain Mainguy Photographie

« Nous avons apporté une **technique peu chère, flexible**, relevant de l'industrie 4.0 **avant l'heure.** »

Coaching et formations pour garder l'entreprise sur les bons rails

À partir de 2007, l'entreprise est solide et la croissance frôle les 30 % par an. « C'est à partir de 2015 que nous avons changé d'échelle, en remportant un énorme contrat pour la fabrication des fuselages d'Airbus, se souvient Clémentine. Nous avons réussi à faire qualifier notre technologie pourtant très innovante par un avionneur de référence. Dans le même temps, nous nous occupons de nos quatre enfants. C'étaient les années folles. » Pragmatique et exigeante, elle perçoit très vite les difficultés d'une telle croissance. Elle participe alors au programme de coaching et de formation de Bpifrance pour l'aider à améliorer sa gouvernance. En 2018, elle reçoit le prix Entreprise exportatrice de l'année du Palmarès MOCI des PME & ETI, ainsi qu'un grand prix Industrie du futur décerné par *La Tribune*.

« Jean-Yves Le Drian a **cru en nous**, mais le **marché** du nautisme n'était **pas encore prêt.** »

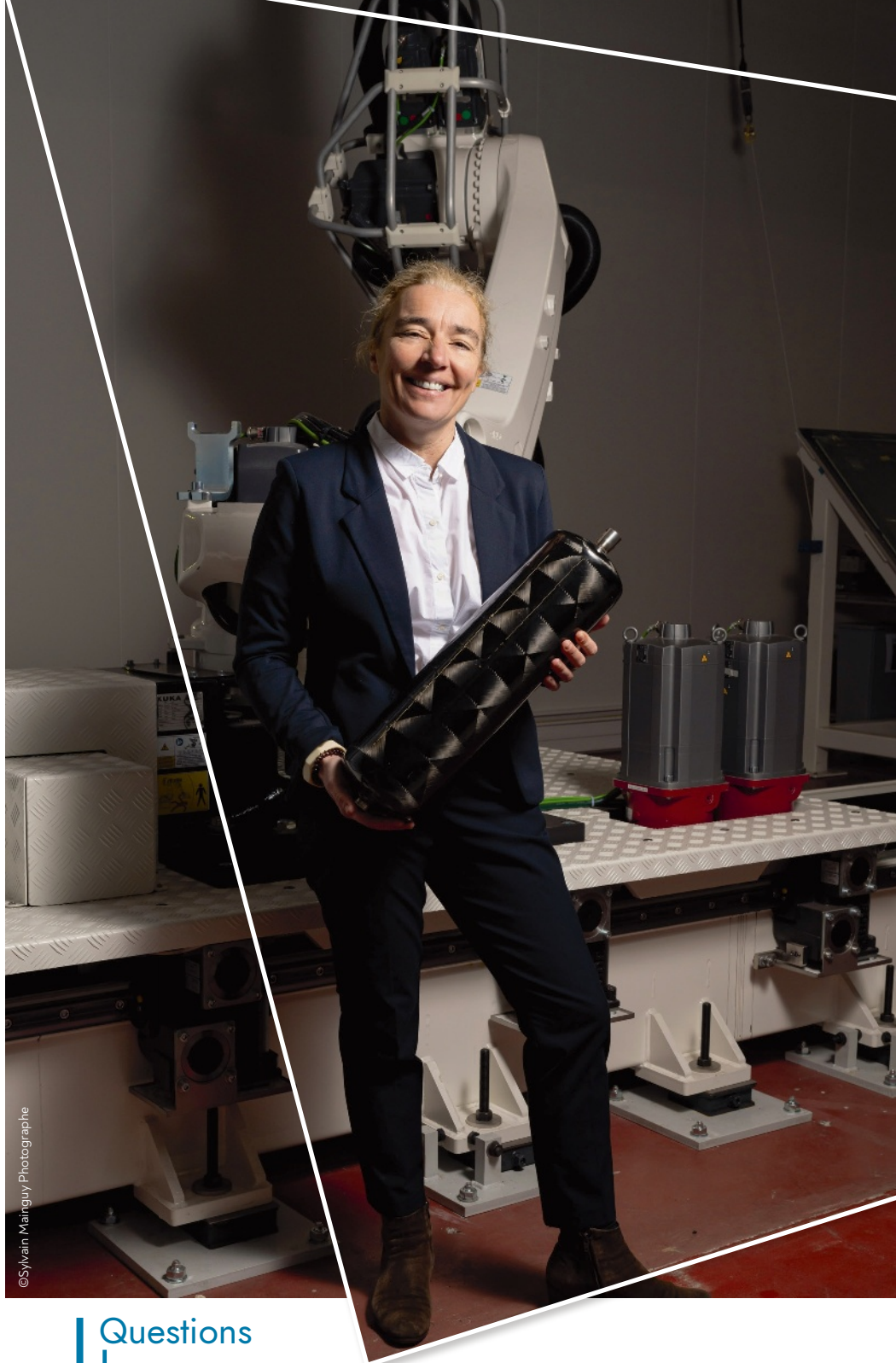
Des crises successives qu'il fallait surmonter

L'année suivante, gros coup dur. Après un projet initié par Boeing, Coriolis embauche à tour de bras pour honorer les délais. Mais les 737 de l'avionneur américain connaissent plusieurs crashes. Le projet est stoppé net. Puis, c'est la crise du Covid et une baisse de 40% du chiffre d'affaires en deux mois ! « *Nous avons tout restructuré, mais j'avoue que c'était la pire année de ma vie*, glisse Clémentine. *Nous nous sommes malgré tout très vite repris, et, début 2021, nous étions à nouveau rentables.* » Même s'il a fallu encore faire le dos rond en 2022 avec des annulations de commandes russes, la hausse des taux d'intérêt et le peu d'exports, Clémentine reconnaît que « *les bases sont solides, que le secteur de l'aviation est toujours porteur et que des machines pilotes pour l'automobile sont quasi parées pour 2027-2028* ». Le transport maritime vélique et les réservoirs d'hydrogène pourraient aussi prochainement représenter des marchés intéressants.

Nouveautés technologiques et croissance externe

En attendant, Coriolis continue d'avancer. Sur le plan technologique, les nouveaux robots de drapage sont désormais équipés de têtes d'impression plus petites et commandés par un logiciel « *hyperperformant* ». Coriolis Group a également réalisé, en 2018, sa première opération de croissance externe, avec l'acquisition de MF Tech, une référence mondiale dans la robotique appliquée à l'enroulement filamentaire. Les robots développés par MF Tech sont aujourd'hui utilisés, entre autres, pour la fabrication de réservoirs d'hydrogène dans l'automobile, l'aéronautique, et le spatial... Un atout supplémentaire pour préparer l'avenir.

Une réussite industrielle indéniable. Clémentine Gallet a su manœuvrer, s'accrocher, s'adapter, convaincre... cette détermination sans failles lui vaut aujourd'hui la reconnaissance de ses pairs. Elle a été nommée, en 2022, présidente du comité Aero PME du Gifas - le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (qui organise notamment le Salon du Bourget), - devenant la représentante des quelque 220 PME de la filière aéronautique tricolore, dont un des multiples challenges est la transformation des usines. Une nouvelle mission largement à la portée de celle qui a déjà dompté des robots.



©Sylvain Mainguy Photographe

Questions bonus

La petite musique qui vous trotte dans la tête ?

Billy Paul avec sa chanson reprise du succès d'Elton John, *Your Song*.

Le Morbihan, c'est quoi pour vous ?

Avant tout la mer... Rendez-vous pour le Défi des Courreaux, une traversée à la nage de près de 7km au départ de l'île de Groix !

Votre paysage préféré ?

Le Vercors en automne.

Et la montagne en hiver ?

Ce n'est pas ma saison préférée, sinon pour le ski de randonnée.

Votre défaut préféré ?

Bonne vivante et toujours partante.

La Holding Décryptage et démystification de cet outil, au service des TPE et PME

par M^e Armelle Cottebrune, avocate au barreau de Rennes

La holding est souvent associée aux grandes entreprises, elle peut cependant être un outil très bénéfique pour les petites et moyennes entreprises (TPE et PME).

La holding est un outil incontournable pouvant être utilisé par tout chef d'entreprise pour atteindre divers objectifs, tels qu'acquérir d'autres entreprises, transmettre son entreprise à ses enfants ou ses salariés, ou encore investir et diversifier son patrimoine, tout en bénéficiant d'une fiscalité privilégiée.

Ce type de montage nécessite d'être manié avec précaution, pour une mise en œuvre sécurisée.

Qu'est-ce qu'une société holding ?

Une holding est une société qui détient une participation dans une ou plusieurs sociétés, et qui peut contrôler ces dernières.

Elle peut être pure - ou passive, son activité se limite alors à la détention de participations.

Si elle est active - ou animatrice - elle participe à la gestion des entreprises qu'elle détient. Outre la gestion d'un portefeuille de participations, elle collabore activement à la conduite de la politique de son groupe et au contrôle de ses filiales et rend, le cas échéant et à titre purement interne au groupe, des services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers. Une holding active pourra récupérer la TVA qui grève ses achats/frais.

À quoi sert une société holding ?

Une société holding est un outil incontournable en matière de reprise/vente d'entreprise (qu'il s'agisse de la vente à un tiers ou à soi-même), transmission d'entreprise ou encore en matière managériale et patrimoniale.

C'est en effet un outil de gestion et d'optimisation si les normes juridiques et fiscales sont parfaitement respectées.

Comment ça marche ?

L'optimisation qu'offre une holding repose sur des effets de levier qui sont principalement financier et fiscal.

L'effet de levier financier permet d'accroître sa capacité d'endettement et de recourir le moins possible à ses fonds propres. Il est utilisé pour la reprise d'une entreprise, la transmission ou la vente à soi-même de son entreprise. Couplé avec l'effet de levier fiscal, cela permet par exemple à un repreneur d'acquérir une société cible et de la financer grâce aux ressources mêmes de celle-ci.

Ces effets peuvent parfaitement être illustrés dans le montage de base appelé **LBO (Leveraged Buy-Out)**. Un montage qui s'articule en trois étapes :

- 1 - Création d'une société holding par un repreneur ;
- 2 - Acquisition par la société holding de la société cible au moyen principalement d'un emprunt appelé « dette senior » ;
- 3 - Emprunt remboursé grâce aux remontées de dividendes de la société cible.

Les régimes fiscaux attachés aux groupes de société permettent d'assurer une quasi-neutralité fiscale des dividendes distribués à la holding. Le régime mère-fille - qui peut être mis en œuvre lorsque la société mère détient au moins 5 % du capital de la société filiale (avec conservation des titres pendant deux ans) - permet une exonération des dividendes, sous réserve de la réintégration d'une quote-part de frais et charges fixée forfaitairement à 5 %.



« La **holding** est un outil **incontournable** en matière de **reprise/vente** d'entreprise, et de **transmission** patrimoniale. »

M^e Armelle
Cottebrune
avocate



Le régime d'intégration fiscale qui suppose une détention d'au moins 95 % du capital de la société filiale, permet quant à lui de limiter à 1 % la quote-part de frais et charges qui est à réintégrer. Il se traduit par une consolidation fiscale des résultats des deux sociétés. Les bénéficiaires de la société cible s'imputent sur les déficits de la holding, qui est souvent structurellement déficitaire du fait des intérêts d'emprunt qu'elle supporte et de l'absence de produits imposables suffisants (les dividendes qu'elle reçoit sont quasiment exonérés), d'où un accroissement de l'effet de levier financier.

Exemple chiffré illustrant l'effet de levier financier et fiscal :

Si personne physique :

100 € de dividendes distribués

→ Flat tax : 30 % = net disponible de 70 €

Si holding :

Régime mère-fille

100 € de dividendes distribués

→ taxe : 1,25 % (5 % X 25 %) = net disponible de 98,75 €

Régime d'intégration fiscale

100 € de dividendes distribués

→ taxe : 0,25 % (5 % X 25 %) = net disponible de 99,75 €

La holding permet également d'accéder à un régime fiscal privilégié en cas de vente des titres de la filiale, d'où l'intérêt d'anticiper la vente de son entreprise et de mettre en œuvre un schéma d'apport-cession avant une vente de sa société, afin de la faire détenir par une holding. Dans ce cas, la vente par la holding des titres de la société opérationnelle ouvrira droit au régime des titres de participation qui permet de bénéficier d'une exonération de la plus-value de cession, sous réserve de la réintégration d'une quote-part de frais et charges fixée forfaitairement à 12 %.

Exemple chiffré illustrant l'optimisation liée au régime des titres de participation :

Si personne physique : 100 € de plus-value

→ Flat tax : 30 % = net disponible de 70 €

Si holding : 100 € de plus-value

→ taxe : 3 % (12 % X 25 %) = net disponible de 97 €

Le montage d'une holding peut reposer sur d'autres effets de levier : L'effet de levier juridique : permet de dissocier l'avoir du pouvoir. Ainsi, on peut détenir le contrôle d'une entreprise en ne détenant que 26 % du capital avec un seul niveau d'interposition (détention de 51 % d'une holding, qui détient elle-même 51 % de la filiale, d'où une détention indirecte de 26 %).

L'effet de levier social : en l'absence de holding, le dirigeant peut accéder à certains régimes de faveur (intéressement, PEE...), sous réserve d'avoir généralisé le mécanisme à l'ensemble des salariés. La création d'une holding permet de loger la rémunération et la protection sociale du dirigeant sous la holding qui pourra regrouper son cercle rapproché (membres de sa famille, cadres salariés).

Quels sont les principaux montages ?

Les différents effets de levier attachés à la holding se retrouvent au cœur de différents montages, qui sont utilisés et répondent chacun à des objectifs propres.

LBO (Leveraged Buy-Out) = reprise d'entreprise (détaillé ci-avant)

FBO (Family Buy-Out) = transmission familiale d'entreprise à titre gratuit

OBO (Owner Buy Out) = vente à soi-même de son entreprise

• FBO (Family Buy-Out)

Le FBO est un schéma de transmission familiale qui s'articule autour de deux ou trois opérations :

- 1 - Donation-partage avec soulte de tout ou partie des titres aux enfants, accompagnée d'un pacte Dutreil (exonération des droits de mutation à concurrence de 75 % de la valeur des titres) ;
- 2 - Constitution, par l'enfant repreneur, d'une société holding par apport des titres donnés et financement de la soulte aux enfants non-repreneurs au moyen emprunt souscrit au sein de la holding, remboursé grâce aux remontées de dividendes exonérés de la filiale ;
- 3 - Achat des titres restants par la holding avec le bénéficiaire, le cas échéant, pour le cédant d'un régime de faveur (dispositif départ à la retraite).

• OBO (Owner Buy Out)

L'OBO consiste à racheter sa propre entreprise via une holding que l'on crée et qui s'endette.

L'objectif est de récupérer des liquidités, tout en conservant la détention et le contrôle de son entreprise. Cela permet ainsi la diversification de son patrimoine. On peut en profiter pour commencer sa transmission familiale en intégrant ses enfants au capital de la holding ou des cadres salariés ayant vocation à reprendre à terme l'entreprise. Ce montage repose sur trois étapes :

- 1 - Création d'une holding ;
- 2 - Rachat des titres de la société cible par la holding ;
- 3 - Souscription d'un emprunt bancaire par la holding remboursé grâce aux remontées de dividendes de la société cible, dans le cadre du régime mère/fille ou du régime d'intégration fiscale.

En conclusion, ces différentes options de montage nécessitent un accompagnement, pour que la holding soit utilisée avec précaution à bon escient, au service des objectifs d'optimisation du chef d'entreprise.

« *Regard sur l'Ukraine* » — photomontages par Fanny Lechevalier —

Une Semaine pour l'Ukraine est organisée à **Rennes**, deux ans après le début de l'agression russe. L'occasion de découvrir le travail de photomontages artistiques de Fanny Lechevalier, au TNB, du 14 au 29 février.



photo d'Arsen Petrov



tableau de Vermeer



photomontage de Fanny Lechevalier

« La photo **d'origine** est d'**Arsen Petrov**, un jeune **photographe** sportif, qui s'est **improvisé** pendant quelques temps **photographe de guerre**. »

« **C**es photomontages sont nés d'un sentiment d'impuissance, d'une envie de montrer mon soutien, lorsque la guerre a débuté en Ukraine », indique Fanny Lechevalier. L'artiste, originaire de Caen, passée par les beaux-arts de Rennes, commence il y a deux ans à publier sur Instagram plusieurs photomontages par semaine, réalisés assez simplement sur photoshop. « Je récupère des photos de guerre publiées sur les réseaux, avec l'accord des personnes - souvent des photographes ou des militaires - et je les associe à un tableau classique...vieux de plus de 70 ans pour qu'il soit libre de droit. » Les personnages issues de célèbres tableaux de Vermeer, Delacroix, Degas, se retrouvent au milieu de combattants, de ruines, de

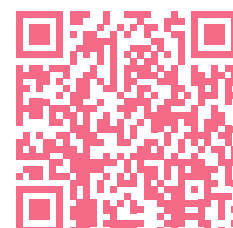
vestiges. Une rencontre entre l'art classique occidental et l'actualité de la guerre, qui a eu un large écho en Ukraine, mais aussi au Brésil, en Allemagne.

Les bénéfices des ventes *Regard sur l'Ukraine* (livre et photomontages) sont reversés aux associations humanitaires ukrainiennes.

50 photomontages sont présentés sur les murs du TNB, Théâtre National de Bretagne, à Rennes. Du 14 au 29 février de 13h à 19h.

Rencontre avec Fanny Lechevalier le 14 février, à 18h30, au TNB.

Instagram :



La Société des amis du musée des Beaux-arts de Rennes

Par Gwénaëlle de Carné

Fondée en 1952, présidée par Pierre Derrien, la Société des amis du musée des Beaux-Arts de **Rennes** contribue au rayonnement du Musée, à l'enrichissement de ses collections, à leur restauration, à la formation du regard par des conférences, des visites, des voyages, des publications.

Des œuvres inestimables

Le musée des Beaux-Arts de Rennes est réputé pour ses collections anciennes : des toiles signées des plus grands maîtres de la peinture européenne : *Persée délivrant Andromède* de Véronèse (autrefois au château de Vaux-Le-Vicomte, propriété de Nicolas Fouquet), *La Chasse au tigre* de Rubens toute de fougue et d'élan, *le Nouveau-né* de Georges de La Tour, propice à la contemplation, l'émouvante

Descente de croix de Le Brun, premier peintre de Louis XIV, *les Périroires* de l'impressionniste Caillebotte, *les Baigneuses* de Picasso, des toiles de Nicolas de Staël, Olivier Debré, Aurélie Nemours, Vera Molnar... Le musée conserve des dessins uniques signés Botticelli, Leonard de Vinci, Michel-Ange... des collections d'archéologie égyptienne et gréco-romaine. Sans oublier le cabinet de curiosités du *Président de Robien*, reconstitué

au rez-de-chaussée : bronzes antiques, objets d'extrême-Orient, tableaux, mobilier... De plus, Jean-Roch Bouiller, directeur du musée depuis 2019, travaille avec son équipe à l'ouverture d'une antenne du musée dans le quartier de Maurepas. Voilà donc bien des raisons d'être fidèle au musée et de rejoindre la Société des amis du musée pour aiguiser son regard, développer sa sensibilité artistique et tisser des liens d'amitié.

Nicolas de Stael - composition -1949



©Musée des Beaux-arts de Rennes

Rejoindre les Amis du musée des Beaux-arts de Rennes, c'est la promesse de vivre dans le partage et l'amitié des moments d'exception, à la rencontre de l'art et de la beauté. Pour une cotisation modique, les Amis du musée ont le privilège d'être invités à l'inauguration des expositions temporaires toujours de qualité, à découvrir en avant-première les nouvelles acquisitions, à participer à des visites et des voyages spécialement conçus pour eux, à bénéficier d'une réduction de 5% sur les publications du musée, ou encore à suivre des cycles de conférences... Ainsi, les amis se rendront prochainement à Nantes pour découvrir l'exposition Suzanne Valadon.
Contact : samba.rennes@gmail.com
<http://mba.rennes.fr/fr/le-musee/les-amis-du-musee/>

Loth et ses filles - 1704 - Noël Coypel
Musée des Beaux-Arts de Rennes



Noël Coypel, première rétrospective

Les mois à venir seront riches en événements : à commencer par la première exposition rétrospective consacrée à Noël Coypel, peintre du roi (1628-1707), à partir du 17 février. On y verra des peintures et dessins offerts par les Amis du musée. Noël Coypel s'est illustré par le décor de la Grand'Chambre du Parlement de Bretagne à Rennes.

Des amis mécènes

Les Amis du musée sont aussi des mécènes. Ce mécénat s'inscrit dans la politique d'acquisition du directeur Jean-Roch Bouillier et des conservateurs : François Coulon, chargé du cabinet de curiosités et des collections d'art extra-européen, Guillaume Kazerouni, responsable des collections d'art ancien et Claire Lignereux, de l'art contemporain. Ces dernières années, grâce aux dons des Amis du musée, les collections se sont étoffées : peintures anciennes (Coypel, Heemskerck, Meynier, Coigniet) et œuvres contemporaines (Pellerin, Folmer, Nemours, Asse, Cieslarczyck, Traquandi, Le Groumellec, Pariente, Zöderer...) Parmi les acquisitions de 2023, on retiendra pour l'art contemporain : un petit bronze d'Alicia Penalba, (1913-1982), *Petit dialogue* (1960-1963). Cette artiste internationalement reconnue, dont les œuvres figurent dans de nombreux musées, s'est installée à Paris en 1948. Élève de Zadkine, elle a vite rejoint l'École de Paris, puis le groupe fondateur de l'Abstraction lyrique. Les Amis du

musée ont aussi porté leur choix sur trois œuvres du peintre cubain Alberto Casado, (né à La Havane en 1970), présentées à la Documenta de Cassel en 2022. Au chapitre de l'art ancien : une aquarelle de Jules Noël (1810-1881), *Rue de Rennes* peinte en 1870 et représentant l'angle sud-est de la place Sainte-Anne et de la rue du Pont-aux-Foulons, ainsi que deux paesines en marbre florentin qui rejoindront le cabinet de curiosités du musée.

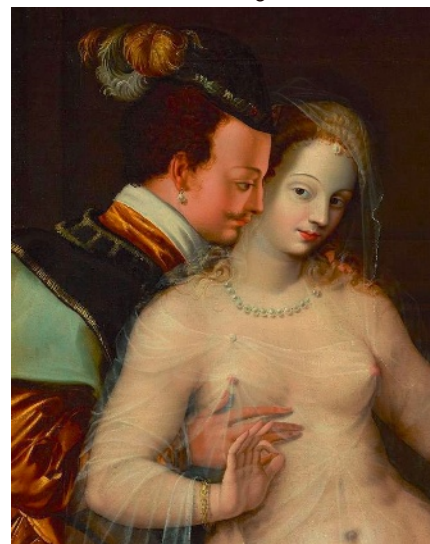
Persée délivrant Andromède de Véronèse vers 1575



Gustave Caillebotte - *Les périssoires*

En 2019, les Amis du musée ont contribué dans une large mesure à l'édition d'un nouveau guide des collections, les guides de Laurent Salomé et de Francis Ribemont étant épuisés. D'autres publications suivront.

La femme entre les deux âges - vers 1575



ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

E-mail : annoncelegale@7jours.fr / Plateforme : <https://annoncelegale.7jours.fr>

7JOURS L'ÉCO DE LA BRETAGNE, magazine d'informations économiques habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de l'Ille-et-Vilaine. Le site 7jours.fr est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de l'Ille-et-Vilaine.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

APPELS D'OFFRES AVIS D'ENQUETE

RENNES METROPOLE - RENNES

Déclassement du domaine public routier métropolitain
Avenue Chardonnet à Rennes

1ER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2024-0082 en date du 24/01/2024, Rennes Métropole a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement du domaine public routier métropolitain d'une partie de l'avenue Chardonnet à Rennes.

Pendant cette enquête, qui se déroule du lundi 26 février 2024 à 9h00 au lundi 11 mars 2024 à 17h00 inclus, toute personne intéressée pourra :

- venir consulter le dossier s'y rapportant du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h à l'accueil de l'Hôtel de Rennes Métropole, 4 Avenue Henri Fréville - 35200 Rennes ; en ligne sur le site internet de Rennes Métropole : <https://metropole.rennes.fr>

- consigner ses observations sur le registre d'enquête ;

- ou les adresser par écrit à la commissaire-enquêtrice, Rennes Métropole - Service de la Maîtrise Foncière, 4 avenue Henri Fréville - CS 93111 - 35031 Rennes Cedex ou dauh-maitrisefonciere@rennesmetropole.fr.

Madame Annick Liverneaux, commissaire-enquêtrice, se tiendra à la disposition du public le lundi 26 février de 9h00 à 12h ainsi que le dernier jour de l'enquête, soit le lundi 11 mars 2024, de 14h00 à 17 h, au lieu d'enquête précité.

L247J01153

PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

Secrétariat général
Direction de la Coordination Interministérielle et de l'Appui Territorial Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

SECOND AVIS D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

Il est rappelé que, par arrêté préfectoral, est prescrite, à la demande de Rennes Métropole, une enquête parcellaire préalable à la cessibilité des terrains nécessaires au projet de ZAC Eurorennes.

L'enquête se déroule pendant 15 jours consécutifs, du lundi 5 février au lundi 19 février 2024 inclus.

Le dossier d'enquête parcellaire, comprenant le plan parcellaire et la liste des propriétaires, est consultable gratuitement au Point Info de Rennes métropole (4 avenue Henri Fréville 35031 Rennes) aux heures suivantes, pendant la durée de l'enquête : — du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

M. Gérard Pelhâte, agriculteur en retraite, est désigné pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur. Il sera présent au Point Info de Rennes Métropole pour recevoir en personne les observations et propositions du public : — le lundi 5 février, de 10h à 12h — le mardi 13 février de 10h à 12h — le lundi 19 février de 15h à 17h.

Des observations sur la limite des biens à exproprier peuvent être formulées pendant la durée de l'enquête : — au siège de Rennes métropole, sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ; — par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur, adressé à Rennes métropole ; — par courriel, à l'adresse suivante : Dref-ernuetes-publiquesaille-et-vilaine.gouv.fr en précisant le thème de l'enquête en objet : « PARCELLAIRE_RENNES_ZAC EURORENNES »

Dans le délai d'un mois à l'issue de l'enquête, une copie du rapport dans lequel le commissaire-enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée au siège de Rennes Métropole et à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, où toute personne pourra en demander communication.

La présente publication est faite notamment en vue de l'application de l'article L. 311-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Tél : 0800 36 36 www.ille-et-vilaine.gouv.fr 81 boulevard d'Armorique, 35000, Rennes

Fait à Rennes, le 25 JAN. 2024
Pour le préfet, Le secrétaire général .
Pierre LARREY

L247J01206

Direction départementale
des territoires et de la mer
Service Aménagement
des Territoires et des Transitions
Pôle Urbanisme et Contractualisation
Secrétariat CDAC

AVIS

Le projet enregistré le 27 novembre 2023 sous le numéro 22, déposé par l'association Ciné-Dol en qualité d'exploitant du cinéma et dont le siège social se situe 18 B rue de Légeard à Dol-de-Bretagne, afin d'obtenir l'autorisation d'agrandir le cinéma à enseigne « Ciné-Dol » par la création d'une 3^{ème} salle de cinéma de 143 places situé 18 B rue de Légeard à Dol-de-Bretagne a fait l'objet d'un avis favorable en date du 27 janvier 2024.

COMMUNE DE SAINT-OUEN-DES-ALLEUX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Agrandissement de la cantine scolaire et rénovation des locaux du 1^{er} étage de la mairie

Maître d'ouvrage : Nom et adresse : Mairie de SAINT OUEN DES ALLEUX
Objet du marché : Agrandissement de la cantine scolaire et rénovation des locaux du 1^{er} étage de la mairie

Type de marché : Mission de Maîtrise d'oeuvre
Procédure : Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Date limite de réception des offres : 8 mars 2024 à 12h00
DCE téléchargeable sur la plateforme : www.megalisbretagne.org
Conditions de remise des candidatures ou des offres : La transmission des offres par voie dématérialisée sur la plateforme www.megalisbretagne.org est conseillée.
L247J01811

Cet avis peut être consulté à la Mairie de Dol-de-Bretagne ou à la Direction départementale des territoires et de la mer de Rennes.

L247J01627

COMMUNE DE CHÂTEAUBOURG - ENQUÊTE PUBLIQUE - 1^{ER} AVIS

Par arrêté n°55-2024 en date du 9 février 2024, le Maire de CHÂTEAUBOURG a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet, M. le Président du Tribunal Administratif de RENNES a désigné Michèle PHILIPPE en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de CHÂTEAUBOURG, du vendredi 1^{er} mars 2024 à 9h au mercredi 3 avril 2024 à 17h30, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public, en mairie de Châteaubourg, les lundi 1^{er} mars 2024 de 9h à 12h, mercredi 13 mars de 16h à 18h et mercredi 3 avril 2024 à de 14h à 17h30.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations et propositions : dans un registre en mairie, par écrit et par oral lors des permanences de la commissaire-enquêtrice, par voie postale adressée à la mairie de Châteaubourg, par voie électronique à l'adresse enquete.publique@chateaubourg.fr ou via le formulaire disponible sur le site internet de la ville.

A l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par la commissaire-enquêtrice, le Conseil Municipal sera

amené à se prononcer par délibération sur la modification n°1 du PLU. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Châteaubourg et sur le site internet de la ville pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

L247J01893

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 31/01/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **A&C**

Objet social : La prise de participations minoritaires ou majoritaires dans toutes les entreprises groupement d'intérêt économique ou sociétés, créées ou à créer, par souscriptions, achats, apports de parts sociales, parts d'intérêts, d'actions, d'obligations convertibles en actions et plus généralement de titres de toutes espèces, la gestion de titres. L'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés financières.

Siège social : 6 La Tremblais, 35190 LA BAUSSAINE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT MALO

Président : M. ROLLAND Aurélien, demeurant 6 La Tremblais, 35190 LA BAUSSAINE

Directeur général : M. PLIHON Charles, demeurant 3 Allée de Ouessant, 35850 GEVEZE

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix

L247J01531

LE SITE WEB **7JOURS.FR** EST HABILITÉ POUR LES ANNONCES LÉGALES
DU DÉPARTEMENT DE **L'ILLE-ET-VILAINE (35)** ET DU **MORBIHAN (56)**



TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe
La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 29 janvier 2024)

SARL SAINT GILLES T.P., l'Archerie, 35590 Saint-Gilles, RCS RENNES 479 770 273. Travaux publics. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 29 juillet 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501559443489-2024J00070

SARL AMBULANCE ASSISTANCE 35 (AA 35), 15 Rue de Bray, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 501 826 564. Transport sanitaire ambulance secours. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 29 juillet 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501559443492-2024J00067

SARL L'ECHANGE, 3 Rue du Bourg aux Moines, 35500 Vitré, RCS RENNES 821 612 074. Consulting informatique. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 10 novembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501559443507-2024J00075

SAS BPS - Breizh Phone Service, 39 Boulevard Volney, 35700 Rennes, RCS RENNES 848 673 562, RM 848 673 562. Achat revente matériels électroniques et téléphonie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 29 juillet 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501559443519-2024J00074

SARL ETANEAUS, 90 Bis Rue de Fougères, 35700 Rennes, RCS RENNES 849 668 546. Maçonnerie, bardage, zinc, électricité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 29 juillet 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501559443525-2024J00072

SARL BREIZHCOOK, 1 Place Simone de Beauvoir, 35000 Rennes, RCS RENNES 850 668 948. Brasserie, restauration, activités connexes ou accessoires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 2 août 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501559443528-2024J00071

(Jugement du 31 janvier 2024)

SARL PRO SH (PRO SH), 8 Rue du Bas Village, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 818 053 423. Réalisation de travaux de pose de sols souples, de peinture, et de ravalement de façades ou tous travaux annexes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 juillet 2022 désignant administrateur SELARL Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 Boulevard de Lattre de Tassigny 35000 Rennes avec les pouvoirs : assister l'entreprise dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501559443504-2024J00068

(Jugement du 31 janvier 2024)

SARL CHAZIN NICOBAS, Centre Commercial la Forge, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 524 146 297. Bar, café, brasserie, hôtel. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 avril 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501559443516-2024J00065

SAS NOUVELLE MMO, 24 Route de Beauvais, 35500 Vitré, RCS RENNES 849 577 622. Conception, fabrication industrielle, commercialisation ou location de produits à destination du service médical, des collectivités et des autres marchés ainsi que les services associés à Ces activités. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2023 désignant administrateur Selas Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 6 Cours RAPHAEL BINET Le Magister 35000 Rennes avec les pouvoirs : assister l'entreprise dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501559443522-2024J00063

SARL STYL' FAÇADE, 2 Chemin de la Perrière, 35133 Fleurigné, RCS RENNES 898 627 146. Travaux de ravalement. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2023 désignant mandataire judiciaire Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Bd d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 RENNES Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501559443546-2024J00069

SAS PROXYNERGIE, Rue Besnard Zac Château Gaillard-Lot 13, 35470 Pléchélat, RCS RENNES 887 837 771. Plomberie chauffage électricité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 janvier 2023 désignant administrateur SELARL Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 Boulevard de Lattre de Tassigny 35000 Rennes avec les pouvoirs : d'assurer seule et entièrement l'administration de l'entreprise, mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501559544861-2024J00082

(Jugement du 01 février 2024)

SAS LE TRIANGLE LANCELOT, 7 Rue Charles Croizé, 35740 Pacé, RCS RENNES 833 420 060. Menuiserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501559544851-2024J00081

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 29 janvier 2024)

SARL LE MILK, 8 Place du Colombier, 35000 Rennes, RCS RENNES 810 589 028. Restauration rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501559443498-2024J00061

SASU FR, 37b Rue de Paris, 35220 Châteaubourg, RCS RENNES 823 061 007. Restauration rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501559443510-2024J00060

WWW.7JOURS.FR

(Jugement du 29 janvier 2024)

SARL CONCEPT' DESIGN, ste en liquidation, Maison du Haut, la Roussellais, 35530 Noyal-Sur-Vilaine, RCS RENNES 532 208 378. Conception, aménagement montage de stands. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodaac.

13501559443501-2024J00066

SAS BURGUR KING, 6 Place Saint-Avit, 35590 l'Hermitage, RCS RENNES 835 306 390. Restauration rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodaac.

13501559443513-2024J00057

SAS WEBOU, Imm 3 Soleils, 20 Rue d'Isly, 35000 Rennes, RCS RENNES 879 421 691. Conception, édition, développement d'applications mobiles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodaac.

13501559443531-2024J00055

SAS Le Mille Lieux (LML), 29 Rue de Chateaubriant, 35770 Vern-Sur-Seiche, RCS RENNES 838 799 278. Promotion et exposition d'objets d'art. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Gompj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodaac.

13501559443537-2024J00076

SARL SELECT CAR & SERVICE, 90b Rue Fougères, 35700 Rennes, RCS RENNES 843 380 502. Achat vente Siv. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodaac.

13501559443549-2024J00077

GRIGORYAN Eduard, 4 Rue de la Sauvaie, 35000 Rennes. Commerce De Voitures. Prononce l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée portant sur l'ensemble des patrimoines, sous le numéro 2024J00078, date de cessation des paiements 29/07/2022 et a désigné la SELARL DAVID-GOIC & ASSOCIES, prise en la personne de Me Benjamin BRILLAUD, 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES CEDEX. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au BODACC.

13501559443555-2024J00078

(Jugement du 31 janvier 2024)

SARL PREPAR'AUTO, 7 Rue de la Grande Garenne, 35220 Châteaubourg, RCS RENNES 793 624 495. Nettoyage automobile. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 janvier 2024, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodaac.

13501559443495-2024J00062

SARL TREDICI, 17 Rue Saint-Hélier, 35000 Rennes, RCS RENNES 527 725 998. Coffee Shop, salon de thé, épicerie fine, vente sur place ou à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodaac.

13501559443540-2024J00056

SAS BOULANGERIE POCHON, 18 Rue du Bois Teilleul, 35150 Amanlis, RCS RENNES 840 566 921. Boulangerie pâtisserie viennoiserie traiteur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodaac.

13501559443543-2024J00064

SARL STENI, 23 Route de Fougères, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 918 957 259. Bureau d'études, ingénierie et gestion de réseaux télécoms. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodaac.

13501559443552-2024J00058

SARL ETABLISSEMENTS COTIN, 25-29 Rue de Vern, 35000 Rennes, RCS RENNES 377 926 175. Vente et réparations cycles cyclomoteurs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 janvier 2024, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodaac.

13501559443483-2024J00079

(Jugement du 31 janvier 2024)

CARADEC Sébastien, 3 Place du Roi Salomon, 35380 Maxent, RCS RENNES 750 448 631. Restauration Bar. Prononce l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure liquidation judiciaire simplifiée uniquement sur le patrimoine professionnel, sous le numéro 2024J00059, date de cessation des paiements 31/07/2022 et a désigné liquidateur la SELARL GOMPJ, prise en la personne de Maître Pauline COLLIN, 4 Mail François Mitterrand 35000 RENNES. Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodaac.

13501559443534-2024J00059

BROUAZIN Stéphane Frédéric, 51 Boulevard Jean Jaurès, 35300 Fougères, RCS RENNES 399 359 363. Bar. Prononce l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure liquidation judiciaire simplifiée sur le patrimoine personnel et professionnel, sous le numéro 2024J00073, date de cessation des paiements 31/07/2022 et a désigné liquidateur la SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodaac.

13501559443486-2024J00073

(Jugement du 01 février 2024)

SAS S2G INVEST, 17 Rue des Coquelicots, 35230 Bourgbarré, RCS RENNES 884 344 037. Restauration, pizzeria, débit de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 juillet 2023, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodaac.

13501559544858-2024J00080

EXTENSION DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 29 janvier 2024)

COCHEREAU Franck, 26 Behinel, 35550 Saint-Just. Sans Activité, Associé De La Snc Bar Du Centre. Rcs Rennes 822 192 936, Placée En Liquidation Judiciaire Par Décision Du 3/05/2023 Du Tribunal De Commerce De Rennes. Jugement d'extension d'une procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de M. Franck COCHEREAU, gérant associé de la SNC LE BAR DU CENTRE, et confirmant la désignation du liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodaac.

13501559668050-2023J00325

CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 31 janvier 2024)

SAS BBRIGHT, 1 Square René Cassin, Immeuble les Galaxies, 35000 Rennes, RCS RENNES 795 318 476. Systèmes électroniques et de logiciels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Gompj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 5 février 2024.

13501559544844-2023J00405

SAS EDEN COSMETIQUE, 10 Rue du Morbihan, 35700 Rennes, RCS RENNES 882 957 368, RM 882 957 368. Salons de coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes.

13501559544855-2023J00213

CONVERSION EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 01 février 2024)

SAS IMVERSE SAS, 6 Rue d'Ouessant Pentagone 2 Rdc, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 909 458 382. Édition de logiciels Applicatifs. Jugement convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire.

13501559668047-2024J00012

MODIFICATION DU PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 31 janvier 2024)

SARL AURORE, 1 Rue Laënnec, Zone Artisanale du Bail, 35137 Pleumeleuc, RCS RENNES 493 518 898. Holding animatrice. Jugement modifiant le plan de sauvegarde : procéder à l'apurement anticipé du passif substituant au plan de sauvegarde.

13501559779925-2018J00070

HOMOLOGATION DE L'ACCORD

SARL VALDIF CAEN, 4 Rue Jean Jaurès Cs 25040, 35040 Rennes Cedex, RCS RENNES 803 194 166. Non communiquée. A prononcé l'homologation de l'accord intervenu dans la procédure de conciliation. Le jugement est déposé au greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance. Ce même jugement concerne les sociétés VALEV, EURL dont le siège social est 4 rue Jean Jaurès 35000 RENNES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 817 783 343, VERVAL, EURL dont le siège social est 4 rue Jean Jaurès 35000 RENNES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 824 888 093, VALENTIN, EURL dont le siège social est 4 rue Jean Jaurès 35000 RENNES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 840 177 232, MONDEVAL, SARL dont le siège social est 4 rue Jean Jaurès 35000 RENNES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 841 396 989.

13501559544847-2023C00042

ARRÊT PLAN DE CESSIION TOTALE

(Jugement du 05 février 2024)

SAS BBRIGHT, 1 Square René Cassin, Immeuble les Galaxies, 35000 Rennes, RCS RENNES 795 318 476. Systèmes électroniques et de logiciels. Arrêtant le plan de cession totale dans le cadre de la procédure de liquidation judiciaire de la société SAS BBRIGHT au profit de la société SAS HEXAGLOBE GROUP, 171 Rue SAINT-MARTIN, 75003 PARIS inscrite au RCS PARIS 888 745 478 avec faculté de substitution au profit d'une société créée ad hoc HEXAGLOBE-BBRIGHT, sise 171 Rue SAINT-MARTIN, 75003 PARIS date d'effet de la cession 06 février 2024, 0h01.

13501559779927-2023J00405

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 01 février 2024)

LAISNE Noël, 25 Rue de Montfort, 35310 Bréal-Sous-Montfort, RCS RENNES 311 610 596, RM 311 610 596. Batiment Et Industriel, Electro-Ménager (Installation Et Dépannage). L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication au BODACC auprès du greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Rennes. La publicité a été faite dans le journal d'annonces légales le journal d'Annonces Légales 7 jours Les Petites Affiches de Bretagne le 9 février 2024.

13501559544841-2015J00213

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-MALO

Jugement du 31 janvier 2024 - Clôture pour insuffisance d'actif

SAS POWERSTREET, 1 Rue des Mimosas, Domaine du Champ Donne, 22350 Caulnes, RCS ST MALO 850 188 012. Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques.

13501559374188-2019B02390

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SELARL ALPHA LEGIS

Société d'Avocats inscrite au Barreau de SAINT MALO-DINAN
Siège social 4, Rue Jouanjan 35400 - SAINT MALO
Représentée par Me Cyrille MONCOQ - Avocat Associé (Tél 02.99.56.44.30)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MERCREDI 20 MARS 2024 À 14 H 00

A la barre du Tribunal Judiciaire de SAINT MALO
Au Palais de Justice 49, Avenue Aristide Briand

COMMUNE DE CAULNES (22350)
113, RUE DE DINAN

**UN BÂTIMENT À USAGE COMMERCIAL,
BARDAGE BOIS ET MÉTALLIQUE,
COUVERT SOUS FIBROCIMENT,
D'UNE SURFACE AU SOL TOTALE DE 143,70 M²**

Dépourvu d'alimentation en eau et électricité
Parking gravillonné sur le devant

Les immeubles figurant au cadastre savoir :
Section G N° 1322 113, rue de Dinan d'une contenance de 00ha 06a 17ca
Section G N° 1323 Rue de Dinan d'une contenance de 00ha 02a 99ca

MISE A PRIX : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS)

**VISITE SUR PLACE LUNDI QUATRE MARS DEUX
MILLE VINGT QUATRE A ONZE HEURES
(04/03/2024 A 11 H 00)**

La vente est poursuivie à la requête de :

La BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST, venant aux droits de la BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST suite à un traité de fusion du 7 décembre 2017, Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé Polaris, 15, Boulevard de la Boutière CS 26858 35768 SAINT GREGOIRE Cedex, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 857 500 227, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat constitué la SELARL ALPHA LEGIS, représentée par Me MONCOQ y demeurant 4 rue Jouanjan

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution de SAINT MALO et au Cabinet de l'Avocat poursuivant Enchères par ministère d'avocat inscrit au Barreau de SAINT MALO-DINAN Et chèque de banque de 10 % du montant de la mise à prix à l'ordre de la CARPA ou caution bancaire irrévocable

L247J01783

ABONNEZ-VOUS !

APPELS D'OFFRES

MARCHE PUBLIC

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Consultation lancée suivant la procédure adaptée
Conformément aux dispositions de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique.

1 - IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Commune de Treffendel Rue de Haute-Bretagne 35380 TREFFENDEL N° Siret : 21350340200017 - N° National 35.340 Groupement d'acheteurs : NON Tél. : 02.99.61.00.71 - Mail : secretariat@treffendel.fr

2 - OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MARCHE

2-1 Objet : Réaménagement de la Rue d'Armorique (RD63)

2-2 Caractéristiques principales :

Les ouvrages comprennent essentiellement :

- Terrassements en déblais/remblais : 1 512 m³
- Voirie lourde en enrobé : 1 225 m²
- Voirie légère en enrobé : 370 m²
- Trottoirs en enrobé : 968 m²
- Stationnements en pavés joints gazon : 86 m²
- Bordures et chaînage en granit et en béton : 1 130 m
- Canalisation gravitaire en PVC Ø 160 à Ø 315 : 281 m
- Regard de visite Ø1000 : 6 U
- Reprise de branchement particulier : 2 U
- Dépose de canalisation amiante ciment : 60 m
- Engazonnements : 264 m²
- Plantations arbustives : 445 m²
- Arbres tiges : 6 U

2-3 Prestations divisées en lots :

La consultation comporte quatre lots.

2-3 Prestation supplémentaire éventuelle (lot n°1 uniquement) :

Il est prévu la prestation supplémentaire éventuelle suivante : - Remplacement des bordures, chaînages et caniveaux granit par des bordures, bordurettes et caniveaux béton.

2-4 Durée du marché ou délai d'exécution :

Délai d'exécution : à mentionner dans l'offre.

Date impérative de début des travaux : 17 juin 2024

3 - CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

4 - PROCEDURE

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article R.2131-12 du Code de la Commande Publique.

5 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le 05 Mars 2024 à 12h00

6 - ADRESSES & RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront nécessairement faire parvenir une demande écrite par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse suivante : <https://marches.megalix.bretagne.bzh/entreprise>

Par conséquent, les candidats ne pourront remettre leurs offres que par voie électronique.

Aucune transmission par voie papier ou sur support physique électronique n'est autorisée.

Toute offre transmise par voie papier sera déclarée irrégulière.

7 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : Le 01 Février 2024

L247J01592

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 31/01/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SENTIQUO**

Objet social : Conseils, analyses, formations, accompagnements et créations d'outils dans le domaine de l'informatique, adaptés aux besoins de chaque clients, pour les particuliers comme les entreprises.

Siège social : 2 Rue de la Belle Épine,

35760 MONTGERMONT

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Président : M. GUILLAUME Sébastien,

demeurant 2 Rue de la Belle Épine, 35760

MONTGERMONT

Admission aux assemblées et droits de

votes : Chaque action donne droit à

une voix

L247J01545

- Dénomination sociale : **KARAVELLE**
- Siège social : 29 rue de Lorient - Immeuble le Papyrus - 35000 RENNES

- Objet social : L'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail location ou autrement d'un immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la souscription d'emprunts, auprès de toutes banques, sociétés de crédits ou particuliers, de toutes sommes nécessaires au financement de l'objet ci-dessus, avec ou sans garantie

- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

- Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

- Gérance : Romain LEMONNIER demeurant 3 allée Jacques Noël Sané - 35000 RENNES et Thierry CHEMIN demeurant 31 square Général John S. Wood - 35700 RENNES

- Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas / agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

- Immatriculation de la Société au RCS de RENNES. Pour avis. La Gérance

L247J01557



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Rennes du 31 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme sociale : Société Civile Immobilière

ATTESTATION
DE PARUTION
IMMÉDIATE

Cabinet de la Société Civile Professionnelle d'Avocats
DEPASSE DAUGAN QUESNEL DEMAY
2E allée Jacques Frimot à RENNES



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Devant Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES (35000), 7 rue Pierre Abélard :

LE JEUDI 04 AVRIL 2024 À 10 HEURES

A la requête de :

La Société HOIST FINANCE AB (publ), société anonyme de droit suédois, au capital de 29.767.666,663 SEK, dont le siège social se situe Box 7848, 10399, STOCKHOLM, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de STOCKHOLM, sous le numéro 556012-8489, agissant en FRANCE par le biais de sa succursale, HOIST FINANCE AB (pub), dont le siège social est situé 165, Avenue de la Marne - Bâtiment B1, 59700, MARCQ-EN-BARŒUL, inscrite sous le n° 843 407 214, au RCS de LILLE METROPOLE, prise en la personne de son représentant légal dûment domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la Société BNP PARIBAS FINANCE SA, société anonyme de droit français, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le numéro 542 097 902, dont le siège social est situé 1, boulevard Haussmann, 75009, PARIS, France, en vertu d'un acte de cession de créance du 16 décembre 2019.

Ayant La SCP d'Avocats DEPASSE - DAUGAN - QUESNEL - DEMAY, avocats au barreau de RENNES, y demeurant 2 E Allée Jacques Frimot pour avocat

COMMUNE DE MOUTIERS (35130) 9, ALLÉE DES TILLEULS

UNE MAISON D'HABITATION T7 (167,23 M²)

aspectée Sud-Est, construite en parpaings, couverte en ardoises fibro, comprenant :

- au rez-de-chaussée : hall d'entrée, dégagement, coin placard, séjour/salon, cuisine aménagée et équipée, arrière cuisine, une chambre, salle d'eau et WC
- à l'étage : mezzanine/dégagement, couloir, 5 chambres, lingerie, salle de bains et WC

Garage double avec atelier attenant.

Terrasse, jardin.

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

- section E n° 1217 pour une contenance de 07a 92ca

L'immeuble est actuellement inoccupé.

MISE A PRIX

Outre les charges clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES (35000), 7 rue Pierre Abélard, les enchères seront reçues par Ministère d'avocat inscrit au barreau de RENNES, sur la mise à prix suivante :

**MISE A PRIX : 70.000,00 €
(SOIXANTE DIX MILLE EUROS)**

Pour la SCPA DEPASSE, Gilles DAUGAN

VISITES PREVUES LES

**MERCREDI 13 MARS 2024 DE 14 H 30 À 15 H 30
MERCREDI 20 MARS 2024 DE 14 H 30 À 15 H 30**

(sur place et sans rendez-vous)

pour tous renseignements s'adresser à :

1/ - au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES où le cahier des conditions de vente est déposé et peut être consulté
2/ - et auprès de la SCP d'avocats DEPASSE DAUGAN QUESNEL DEMAY poursuivant la vente de 11 h 30 à 12 h 30 et de 17 h à 18 H - site internet : <https://www.lexouest.fr>

L247J01765

COMMUNE DE BOISGERVILLY
Rénovation d'un bâtiment communal

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune de Boisgervilly Numéro national d'identification : SIRET : 21350027500010 Ville : Boisgervilly Code Postal : 35360
Groupement de commande : Non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers les documents de la consultation : <https://marches.megalix.bretagne.bzh/entreprise>
Identifiant interne de la consultation : 01-2024
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact : Monsieur Bernard PIEDVACHE Adresse mail du contact : mairiedeboisgervilly@wanadoo.fr Numéro de téléphone du contact : 0299064205
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Conditions énoncées dans les documents de la consultation
Capacité économique et financière : Conditions énoncées dans les documents de la consultation
Capacité technique et professionnelle : Conditions énoncées dans les documents de la consultation
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 23/02/2024 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée.
Réduction du nombre de candidat : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.

L'acheteur exige la présentation des variantes : Non.

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Rénovation d'un bâtiment communal
Code CPV principal : 45000000-7

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Rénover l'intégralité du bâtiment pour y créer deux logements, un au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage, avec également une partie du rez-de-chaussée en extension de la bibliothèque attenante. Travaux de rénovation énergétique globale avec notamment isolation, abaissement des plafonds, changement des ouvrants, changement partiel du mode de chauffage, réhabilitation électrique.

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Gros oeuvre, Isolation, Travaux d'électricité, Chauffage (travaux), Peinture (travaux)

Lieu principal d'exécution du marché : Boisgervilly - 28 rue Théodore Botrel

Durée du marché (en mois) : 9.

Consultation à tranches : Non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : Non.

Section 5 : Lots

Marché alloti : Oui.

Description du lot : Gros oeuvre

Code CPV principal : 45223220-4

Lieu d'exécution du lot : Boisgervilly - 28 rue Théodore Botrel

Description du lot : Charpente

Code CPV principal : 45261100-5

Description du lot : Couverture

Code CPV principal : 45261213-0

Description du lot : Menuiserie

Code CPV principal : 45421000-4

Description du lot : Platerie - Cloisons sèches - isolation - faux-plafond

Code CPV principal : 44112300-1

Description du lot : Electricité - VMC

Code CPV principal : 45311200-2

Description du lot : Plomberie - sanitaire

Code CPV principal : 45330000-9

Description du lot : Chauffage

Code CPV principal : 42160000-8

Description du lot : Plafonds suspendus

Code CPV principal : 45421146-9

Description du lot : Revêtement de sols - carrelage mural

Code CPV principal : 45432130-4

Description du lot : Peinture

Code CPV principal : 45442100-8

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non.

L247J01567

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination :
PATRIMINVEST 24 PLOUFRAGAN
Forme : SCI
Siège social : 34 rue Saint-Georges, 35000 RENNES
Objet : L'acquisition d'un ensemble immobilier situé Rue Sophie Germain - ZAC de la Beaucemaine, (22440) PLOUFRAGAN, la gestion et l'exploitation par location ou autrement du bien immobilier ci-dessus désigné et, le cas échéant, l'aliénation dudit bien immobilier
Durée de la société : 20 années
Capital social fixe : 100 euros
Cession de parts et agrément : Sou-

mise au respect du droit préférentiel d'acquisition personnel à chaque associé et proportionnel au nombre de parts qu'il possède et au respect de la procédure d'agrément prévue dans les statuts
Gérant : SB2F GESTION PRIVEE représentée par M. Stéphane LE VAILLANT DE FOLLEVILLE, SAS, sise 34 rue Saint-Georges, 35000 RENNES
La société sera immatriculée au RCS de RENNES

L247J01717

WWW.7JOURS.FR

Gagnez du temps

ABONNEZ-VOUS
EN LIGNE SUR
7JOURS.FR

Et recevez la newsletter
chaque semaine

CONSTITUTIONS



AARPI AVOXA RENNES
5 Allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION SAS « TJ CORP »

Par acte sous seings privés en signature électronique date du 1^{er} février 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée (SAS)

Dénomination : « TJ CORP »
Siège social : 29 rue Martin Feuillet à (35400) SAINT-MALO

Capital social : 1 155 000 € divisé en 1 155 000 actions de 1 € chacune de valeur nominale, représentatives d'un apport en nature.

Objet :
La société a pour objet social en France et à l'étranger, l'activité de holding financière animatrice de groupe.

A ce titre, elle pourra notamment constituer ou participer à la constitution de sociétés,

Cession et transmission d'actions :
Toutes les cessions et transmissions d'actions, même entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant aux conditions prévues pour les décisions collectives extraordinaires.

La cession des actions s'opère à l'égard des tiers et de la société, par un ordre de mouvement de titre signé du cédant ou de son mandataire. Le mouvement est mentionné sur le registre des comptes individuels.

La transmission des actions à titre gratuit ou à la suite d'un décès s'opère également au moyen d'un ordre de mouvement de compte à compte mentionné sur le registre des mouvements de titres sur justification de la mutation dans les conditions légales.

Vote :
Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente et donne droit au vote et à la représentation dans les Assemblées Générales, dans les conditions fixées par la loi et les statuts.

En cas de démembrement de propriété, le nu propriétaire et l'usufruitier ont le droit de participer aux décisions collectives.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier pour les décisions concernant l'affectation des bénéfices.

Pour les autres décisions, le droit de vote appartient au nu-propriétaire mais nu-propriétaire et usufruitier peuvent convenir que le droit de vote est exercé par l'usufruitier, sous réserve du droit, pour l'usufruitier, de voter pour toutes les décisions relatives à l'affectation des résultats.

Présidence :
Monsieur Fabien PAUTREL
Né le 25 décembre 1982 à ERNEE (53)
De nationalité française
Demeurant 29 rue Martin Feuillet à (35400) SAINT-MALO
Durée - RCS : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-MALO

Pour avis,
Le Président

L247J01575

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 26 janvier 2024, à RENNES.

Dénomination :
FMJN HOLD SERVICES
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 2 Rue Hippolyte Lucas, 35200 RENNES.

Objet : la prise de participation, la détermination et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, ainsi que toutes prestations de conseil et assistance de nature administrative, commerciale, comptable, humaine, technique ou autres fournies à ces mêmes sociétés et à ses associés,

ainsi que toutes prestations ou opérations liées directement ou indirectement à l'objet social susmentionné.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 2000 euros divisé en 200 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : La cession des actions de l'associée unique est libre. Les autres cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'approbation de la collectivité des associés.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :
Président : Madame Françoise NEGRE
2 Rue Hippolyte Lucas 35200 Rennes.

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis,
La Présidente

L247J01583

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile. Dénomination sociale : KIMOUS IMMO. Siège social : 22 bis Boulevard du Mail 35270 COMBOURG. Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toutes participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes à l'objet social et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Et plus généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apport en numéraire. Gérance : Monsieur Nicolas GRINHARD et Madame Céline DANO sis ensemble 22 bis Boulevard du Mail 35270 COMBOURG et Monsieur Stanislas CHEVE et Madame Méline DANO sis ensemble 20 Rue Brizeux 56550 BELZ sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS SAINT-MALO. Pour avis.

L247J01600



TRENTE
CINQ
NOTAIRES

TRENTE CINQ NOTAIRES
28 rue Alphonse Legault
à BRUZ (35170)

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Guillaume JOUIN, notaire à BRUZ, en date du 25 janvier 2024

Dénomination : **FRAJOPI**.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 31 B rue de la Fontaine, 35340 Liffre.

Objet : Vente, acquisition, gestion, et, plus généralement, exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 1200 euros
Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toutes autres opérations sont soumises à l'agrément des associés.
Gérant : Monsieur François RUBION, demeurant 16 A rue Nantaise, 35000 Rennes

Gérant : Monsieur Joshua PARAGE, demeurant 5 square Edouard Herriot, 35200 Rennes

Gérant : Monsieur Pierre RENAULT, demeurant 30 rue Victor Rault, 35200 Rennes
La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

L247J01608



Société d'Avocats
5 Rue Louis Jacques Daguerre
Immeuble Matière Grise, CS 50806
35208 RENNES Cedex 2

HOLOMA

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 120 000 Euros
Siège social : La Vigne
35320 LA COUYERE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25 janvier 2024, il a été constitué une Société par actions simplifiée à associé unique dénommée HOLOMA, au capital de 120 000 €, sise La Vigne - 35320 LA COUYERE, ayant pour objet social, directement ou indirectement, en France ou hors de France : la souscription, l'acquisition, la propriété et la gestion de participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés ou groupements quelconques ; l'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés financières ou holdings ; l'exercice de mandats sociaux pour le compte de ses filiales ou de toute autre société et entité ; toutes prestations de services auprès de toutes sociétés, et notamment des filiales ; toutes activités de conseils et d'expertise auprès des entreprises et/ou des particuliers ; l'animation effective des sociétés du groupe en participant à la conduite de la politique financière, administrative, sociale et fiscale et au contrôle des sociétés filiales ; l'acquisition, la réception comme apports, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ; pour une durée de 99 années à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S de RENNES, et dont le Président est Monsieur Guillaume BERNARD demeurant La Vigne - 35320 LA COUYERE.

Tout associé peut participer personnellement aux assemblées ou par mandataire en la personne d'un autre associé ou l'un des mandataires sociaux. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

En cas de pluralité d'associés, toute cession ou transmission d'actions y compris entre associés, sauf entre associés lorsqu'ils sont au nombre de deux et sauf en cas de cessions concomitantes de la totalité des actions de la société à un même acquéreur devenant associé unique, est subordonnée à l'agrément préalable par la collectivité des associés. Les transmissions par l'associé unique s'effectuent librement. La société sera immatriculée au R.C.S de RENNES.

Pour avis, le Président

L247J01643



Société d'Avocats
5 Rue Louis Jacques Daguerre
Immeuble Matière Grise, CS 50806
35208 RENNES Cedex 2

APEX4.8

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 120 000 Euros
Siège social : 4 Rue de Groix
35530 SERVON-SUR-VILAINE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 24 janvier 2024, il a été constitué une Société par actions simplifiée à associé unique dénommée APEX4.8, au capital de 120 000 €, sise 4 Rue de Groix - 35530 SERVON-SUR-VILAINE, ayant pour objet social, directement ou indirectement, en France ou hors de France : la souscription, l'acquisition, la propriété et la gestion de participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés ou groupements quelconques ; l'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés financières ou holdings ; l'exercice de mandats

sociaux pour le compte de ses filiales ou de toute autre société et entité ; toutes prestations de services auprès de toutes sociétés, et notamment des filiales ; toutes activités de conseils et d'expertise auprès des entreprises et/ou des particuliers ; l'animation effective des sociétés du groupe en participant à la conduite de la politique financière, administrative, sociale et fiscale et au contrôle des sociétés filiales ; l'acquisition, la réception comme apports, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ; pour une durée de 99 années à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S de RENNES, et dont le Président est Monsieur Alexandre GANDOUIN demeurant 4 Rue de Groix - 35530 SERVON-SUR-VILAINE.

Tout associé peut participer personnellement aux assemblées ou par mandataire en la personne d'un autre associé ou l'un des mandataires sociaux. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

En cas de pluralité d'associés, toute cession ou transmission d'actions y compris entre associés, sauf entre associés lorsqu'ils sont au nombre de deux et sauf en cas de cessions concomitantes de la totalité des actions de la société à un même acquéreur devenant associé unique, est subordonnée à l'agrément préalable par la collectivité des associés. Les transmissions par l'associé unique s'effectuent librement. La société sera immatriculée au R.C.S de RENNES.

Pour avis, le Président

L247J01682



23, rue du Bon Pasteur
72000 LE MANS

MG SOLAIRE

S.A.S. au capital de 4.000 €
Parc d'Activités « Les Vignes Chasles »
5011, lotissement Les Vignes Chasles à
ROZ-LANDRIEUX (35120)
RCS ST-MALO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP à ROZ LANDRIEUX (35) du 2 février 2024 il a été constituée une S.A.S. dénommée : MG SOLAIRE

Siège social : Parc d'Activités « Les Vignes Chasles » 5011, lotissement Les Vignes Chasles à ROZ-LANDRIEUX (35120)

Capital : 4.000 € divisés en 4.000 actions d'un (1) € de pair intégralement souscrites et libérées.

Objet : l'exploitation de toutes installations solaires photovoltaïques comme de tous modules photovoltaïques permettant la production d'électricité, que ces équipements et infrastructures soient destinés à fonctionner de manière autonome, ou à être raccordés à tout réseau de distribution d'électricité existant ou à venir ;

Président : M. Martin, Marc, Joseph DANIEL dt 68 B, Le Bas Trohel à BAGUER-PICAN (35120).

Directeur Général : M. Germain, Mary, Michel DANIEL dt 95, chemin de la Petite Maladrerie à DOL-DE-BRETAGNE (35120)

Exercice du droit de vote : Chaque associé a le droit de participer à toute décision soit directement, soit par l'intermédiaire d'un mandataire désigné à cet effet.

Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées à toute personne, associée ou non, qu'après agrément donné par une décision des associés prise à l'unanimité.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SAINT-MALO

Pour avis. Le Président

L247J01689

SERVICE
DE RELECTURE
ASSURÉ

CONSTITUTIONS

Etude de Maître Julien ANTOINE
Notaire associé,
à RENNES (Ille-et-Vilaine)
77 rue de l'Alma

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Julien ANTOINE, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « ARCANES », titulaire d'un office Notarial à RENNES (Ille-et-Vilaine), 77 rue de l'Alma, le 1^{er} février 2024, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Objet social : Acquisition, construction vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement.

Dénomination : **SCCV RENNES COURROUZE ES5.**

Le siège social est fixé à : RENNES (35000), 17 boulevard de la Tour d'Auvergne.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés via le guichet unique, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

Capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) entièrement souscrits, divisés en 1000 parts sociales, numérotées de 1 à 1000 attribuées en totalité.

Appart en numéraire L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Cession de part : les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, si ce n'est entre associés ou par un associé a son conjoint, un ascendant ou descendant, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés.

Le gérant de la société : société COOP DE CONSTRUCTION, dont le siège est à RENNES, 35000, 17 boulevard de la Tour d'Auvergne, immatriculée RCS RENNES 306964883, représentée par Monsieur Jérôme NICOLAS, 17 boulevard de la Tour d'Auvergne, 35000, RENNES.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis

Le notaire.

L247J01695

Par acte SSP du 31/01/2024 il a été constitué une SASU dénommée : SURCOUF INVEST - Siège social : 13 rue de bonnevillie 35400 ST MALO - Capital : 609 540€ - Objet : La prise de participations, sous toutes formes, dans toutes sociétés commerciales ou civiles, existantes ou à créer, leur gestion, administration et animation, notamment par la fourniture de services spécifiques de nature administrative, financière, juridique ou informatique ; la propriété et la gestion, directe ou indirecte, pour son propre compte, de tout portefeuille de valeurs mobilières ainsi que toutes opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher ; l'acquisition de terrains, d'immeubles ou fractions d'immeubles, droits immobiliers quelle que soit leur destination. - Président : M. GRAFF Xavier 98 grande rue de saint clair 69300 CALUIRE ET CUIRE - Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement. - Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées, chaque action donne droit à une voix. - Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT MALO. L247J01715



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Charlotte PICARD-DAVID, notaire à SAINT-GREGOIRE le 1^{er} février 2024, il

a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : **LEGRANDTEAM**
- Forme sociale : Société Civile Immobilière,
- Capital : 475.000,00 €
- Siège social : RENNES (35000), 23 rue Pierre Legrand
- Objet social :

«L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

«La souscription de tout emprunt dans le cadre de l'objet social.

«La mise à disposition à usage d'habitation, à titre onéreux ou gratuit, desdits biens au profit des associés.

«Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

«Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

- Gérance : Monsieur Philippe LECLERC et Madame Soizic LIGER demeurant ensemble à RENNES (35000), 23 rue Pierre Legrand.

- Clause d'agrément : Pour toutes les mutations

- Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis, Le Notaire

L247J01721

Par acte sous seings privés en date du 05/02/2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : **OTRA**

BZH
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle

CAPITAL : 1.000 euros

SIEGE : 1 rue du Petit Fougeroux 35850 PARTHENAY-DE-BRETAGNE

OBJET : La dispense par des entraîneurs et préparateurs physiques diplômés de cours de sport et d'activité physique, sportive et rééducative notamment sous forme d'enseignements sportifs (« coaching sportif »), individualisés et/ou collectifs, destinés à assurer une pratique sportive régulière mais également destinés à la préparation physique et à la réathlétisation, éventuellement en collaboration avec des masseurs kinésithérapeutes/ostéopathes diplômés, à domicile, en plein air ou dans des locaux spécialisés ; La dispense et l'organisation de stages et séjours sportifs, l'animation de colloques ou de séminaires ; Le coaching en préparation mentale ; le suivi nutritionnel ; les services de formation et de conseil ; La vente d'articles de sport et de vêtements de sport ; La propriété, l'administration et l'exploitation éventuellement par location de tous fonds de clientèle exploités en vue de la pratique d'activités physiques, sportives, rééducatives ; L'agence de voyage et les produits touristiques, l'organisation de voyages privés et/ou professionnels, la location d'hébergements, l'organisation de manifestations touristiques, hôtelières et sportives et la conception de circuits touristiques ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

DUREE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : cession d'actions de l'associé unique libre / agrément préalable de la collectivité des associés en cas de pluralité d'associés

PRESIDENT : Maxime, Thomas, Hervé QUILLIVIC demeurant 1 rue du Petit

Fougeroux 35850 PARTHENAY-DE-BRETAGNE sans limitation de durée.
IMMATRICULATION au RCS de RENNES. Pour avis.

L247J01777

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière ;

Dénomination sociale : LES HAUTS D'IZE ;

Capital social : 1.000 euros ;

Siège social : La Peltrie 35500 MONTREUIL-SOUS-PEROUSE ;

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet.

Durée : 99 ans ;

Gérance : Mme Françoise GANDON et M. Louis GANDON demeurant ensemble : La Peltrie 35500 MONTREUIL-SOUS-PEROUSE, sans limitation de durée ;

Cessions de parts : agrément des associés dans tous les cas.

RCS RENNES. Pour avis,

L247J01829

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint-Lunaire du 24 janvier 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société civile

DENOMINATION : **CEVALUX**

SIEGE SOCIAL : 61 rue du Vert Vallon - SAINT-LUNAIRE (35800)

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € représentant d'apports en numéraire

OBJET : - La prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales ; - L'acquisition, la détention, la cession, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ou de toutes valeurs mobilières ;

DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

GERANCE : Monsieur Christophe PERCEVAULT, demeurant à SAINT-LUNAIRE (35800), 61 rue du Vert Vallon,

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ; toute autre cession ou transmission de parts, tant à un tiers non associé (personne physique ou morale), qu'au conjoint d'un associé, ses descendants ou ses ascendants ne peut avoir lieu qu'après agrément du cessionnaire proposé par les associés, se prononçant dans les conditions prévues à l'article 30 des statuts pour les décisions extraordinaires.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SAINT MALO.

L247J01843

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé

Dénomination : OKIPIC.

Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Siège social : 31 Boulevard Léon Bourgeois, 35000 Rennes.

Objet : Le négoce, la commercialisation, l'import, l'export, le stockage, la production, la conception et la distribution par tous moyens (notamment par agence commerciale, courtage ou commission) de boissons alcoolisées ou non, vins et spiritueux, et produits alimentaires ; Le négoce, la commercialisation, l'import, l'export, le stockage, la production, la conception la transformation et la distribution par tous moyens de toutes matières premières nécessaires à la production de boissons alcoolisées ou non. Le négoce, la commercialisation, l'import, l'export de tous objets connexes et de tous accessoires liés à l'objet social. Le commerce de tous liquides alimentaires

et notamment de la bière, des alcools, des boissons fermentées ou non, des produits, des produits nécessaires à leur élaboration et de la glace artificielle et de tous produits connexes, soit directement, soit par prise en location gérance de tout fonds analogue. Toute activité de restauration rapide, snack, pizza, hamburger, kebab, plats, plateaux repas, glaces, boissons, tant sur place qu'à emporter ; Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 125000 euros Gérant : Monsieur Vincent MORVAN-NIC, demeurant 31 Boulevard Léon Bourgeois, 35000 Rennes Gérant : Madame Mathilde HAMON, demeurant 31 Boulevard Léon Bourgeois, 35000 Rennes

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis.

L247J01847



LE CAVEAU
Par acte sous signatures privées en date du 6 février 2024, il a été constituée une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LE CAVEAU

Siège social : 10 rue du Pressoir Godier

- 35760 SAINT-GREGOIRE

Capital social : 10.000 €

Objet :

Les activités de débit de boissons, de bar de nuit, de location de salles, d'animations, d'organisation d'événements, de soirées dansantes et de toutes autres activités connexes ou complémentaires ;

Le cas échéant, discothèque ;

Le commerce de boissons, la restauration, les produits dérivés, et autres activités annexes ;

La création, l'acquisition, la location et l'exploitation de tous établissements se rapportant à ces activités ;

Et plus généralement, toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, ainsi que la participation de la Société à toutes entreprises, groupement d'intérêt économique, sociétés créées ou à créer dont l'activité est susceptible de concourir à la réalisation dudit objet, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription, de fusion, de scission, d'apport de société en participation, de groupement d'alliance, de commandite ou autres.

Durée : 99 ans

Président :

A.F INVEST - société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.060.910 Euros - Siège social : 10 rue du Pressoir Godier (35760) SAINT-GREGOIRE - immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 984 179 218 - Représentée par Monsieur Arnaud FOSSET, Gérant.

Cession et transmission d'actions : Les cessions et transmissions d'actions sont soumises à l'agrément préalable des associés de la Société statuant aux conditions des décisions collectives extraordinaires, soit à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Vote : Tout associé peut participer aux Assemblées Générales personnelle- ment ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix.

Immatriculation : RCS RENNES

Pour avis et dépôt

L247J01864

VOS ANNONCES PAR MAIL
annoncelegale@7jours.fr

CONSTITUTIONS



Cabinet Catherine BRUNET
Avocat
19 rue Jules Simon
35000 RENNES

SCEA ECURIE DE L'OLYMPE

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 800 000 €
Siège social : Lieudit «Chauvignac»
35580 GUICHEN

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 07.02.2024, il a été constitué sous la dénomination sociale

SCEA ECURIE DE L'OLYMPE, une Société Civile d'Exploitation Agricole, dont les caractéristiques sont

les suivantes :
CAPITAL : 800 000 Euros divisé en 800 parts de 1 000 Euros chacune.
SIEGE SOCIAL : Lieudit «Chauvignac»
35580 GUICHEN

OBJET : Exercice des activités agricoles définies par l'article L311-1 du Code rural et de la pêche maritime ;
Ecurie de propriétaires.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

APPORTS : Uniquement en numéraire.

GERANCE : Mme Emilie BOSSE, demeurant 6, rue du Bosquet 35500 TAILLIS. La Gérance engage la société par les actes entrant dans l'objet social.

CESSION DE PARTS : Libre entre associés et au profit des ascendants et des descendants, avec l'agrément de la collectivité des associés dans tous les autres cas.

Immatriculation au RCS RENNES
Pour avis

L247J01897



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 6 février 2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : GUIMALTI
FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 1.000 euros (numéraire)
SIEGE : 2, allée LOCRONAN, 35000 RENNES

OBJET :

-La prise de participation, la détention et la gestion d'actions, ou de parts sociales, dans toutes les sociétés constituées ou à constituer, sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, financière, agricole, immobilière ou autre ;

-Toute prestation de services, conseils, étude, au profit de sociétés, sur les plans administratifs, comptables, technique, commerciale, financier ou autre.

-Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;

-La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DUREE : 99 années
GERANT : Arnaud TEQUI,
Né le 25 septembre 1973 à PARIS (750014)

De nationalité française.
RCS RENNES

L247J01901

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Arnaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN
Guillaume LE COURIAUD

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte s.s.p. du 08.02.2024, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LICORNOU.

Objet : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de biens et droits immobiliers à usage professionnel, commercial ou d'habitation, dépendant d'un ensemble immobilier soumis au statut de la copropriété sis à RENNES (35000), 76-78 rue Saint-Hélier.

Siège : 78 rue Saint-Hélier, 35000 RENNES.

Durée : 99 années.

Capital : 1.000 € (apports en numéraire).

Premiers gérants : Mme Eva DUBOIS, demeurant 14 boulevard Léon Bourgeois, 35000 RENNES, et Mme Lucie MARCHIX, demeurant 8 rue Pierre et Marie Curie, 35000 RENNES.

Agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes, y compris le conjoint d'un associé, sauf s'il a déjà la qualité d'associé, qu'après l'autorisation préalable de la collectivité des associés.

Immatriculation : RCS RENNES.

Pour avis, les fondateurs.

L247J01911

MODIFICATIONS

MONDIAL EXPRESS

SAS au capital de 7 000 €
Siège social : 9 rue Joseph Boussin,
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
904 627 999 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du 1/1/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 9 rue Joseph Boussin, 35136 ST JACQUES DE LA LANDE au 81 rue Alphonse Guérin 35000 RENNES à compter du 01/01/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS, Le Président

L247J00607

In Extenso

Experts-Comptables

ORTHESE PROTHESE REEDUCATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 8 rue de Jouanet
35700 RENNES
813 371 119 RCS RENNES

Aux termes d'une résolution en date du 11 janvier 2024, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de transférer le siège social du « 8 rue de Jouanet 35700 Rennes » au « 28 avenue des Champs Blancs 35510 Cesson-Sévigné » à compter de ce même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le gérant

L247J00781

Le 26/01/2024, il a été tenu une AGE au siège de la SAS A.S. AUTO 35, 9 Square de Bosnie, 35200, RENNES, Siren 885262568, capital social de 500 € pour :
-Transférer le siège social au 11, rue du PONT Mahaut, 35131 Pont PÉAN,
Pour avis

L247J01266

MODIFICATIONS



GROUPE JM CONSEIL

SAS au capital de 30.000 €
Siège social : 121 Rue du Temple de
Blosne - Immeuble Atlas 12A
35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
RCS RENNES 310 576 624

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE ET MODIFICATION DE PRÉSIDENT

Aux termes de l'AGM du 01/02/2024,
- la dénomination sociale a été modifiée et devient GROUPE JM CONSEIL à compter du 01/02/2024

Ancienne mention : SARL GROUPE JM CONSEIL / Nouvelle mention : GROUPE JM CONSEIL

- il a été pris acte de la démission de Denis BERGON de ses fonctions de Président à compter du 01/02/2024 et de la nomination en remplacement, à compter de cette date et pour une durée indéterminée, de la Société CRÉDIT CONSEIL, SAS au capital de 37.000 euros, siège social « Immeuble Atlas » - 121 rue du Temple de Blosne - 35136 SAINT-JACQUES DE-LA-LANDE, RCS RENNES 435 018 874, représentée par sa Présidente, Isabelle CARON,
Pour avis,

L247J01591



KAGANPE

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros porté à 6 250 euros

Siège social :
3 Zone Artisanale Le Boulais
35690 ACIGNE
890 868 284 RCS RENNES

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'une décision en date du 20 décembre 2023, les associés ont décidé à l'unanimité et réalisé une augmentation du capital social de mille deux cent cinquante euros par apport en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à six mille deux cent cinquante euros (6 250 euros)

Pour avis

La Gérance

L247J01611

FRANCE ARMOR DEMENAGEMENTS

SAS à capital variable
Siège social : Les Alizés 1 -
10 Rue de la Maison Neuve
35400 SAINT-MALO
414.846.709 RCS SAINT-MALO

NOMINATION DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'un procès-verbal des décisions unanimes des associés du 01.02.2024, les associés ont décidé de nommer M Thierry RIOU demeurant 8 rue de la Bruyère 27490 AUTHEUIL-AU-THOUILLET en qualité de Directeur Général à compter du 01.02.2024.

Il en sera fait mention au RCS de SAINT-MALO

Pour avis, Le Président

L247J01696



VILLATTE & Associés
3 Place de la Petite Hollande
44015 NANTES Cedex 1

CHEROKI

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 50 000 Euros
Siège social : Les Mottes
35134 SAINTE-COLOMBE
RCS RENNES : 791 957 095

DEMISSION DE LA CO-GERANTE NON REMPLACEE

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Unique en date du 31 janvier 2024, il résulte que :

Madame Marlène CLET demeurant 4 Graibusson 35150 CORPS-NUDS a démissionné de ses fonctions de Co-Gérante à compter du 31 janvier 2024. Il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement.

POUR AVIS

Le Gérant

L247J01619



SABAA INFORMATIQUE VITRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 68 000 euros
porté à 85 008 euros
Siège social : 14 rue de la Briqueterie,
35500 VITRE
398 084 087 RCS RENNES

AUGMENTATION DE CAPITAL

Par décision du 28 juin 2023, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de

17 008 euros par apport en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 68 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 85 008 euros

Pour avis. La Gérance

L247J01629

CGF ASSISTANCE

SARL au capital de 7.000 €
Siège social : 12 rue des Frères Lumière
35590 SAINT-GILLES
982 873 358 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 11/12/2023, Mme Floriane PELLÉ épouse CARRILLO sis 12 rue des Frères Lumière 35590 SAINT-GILLES a été nommée cogérante sans limitation de durée à compter du 11/12/2023. RCS RENNES.
Pour avis.

L247J01691

POUR RETROUVER
CHAQUE SEMAINE
L'ACTUALITÉ DE VOTRE
RÉGION

ABONNEZ-VOUS
WWW.7JOURS.FR

ABONNEZ-VOUS !

MODIFICATIONS

NOTAIRES DE LA VISITATION
7 rue de la Visitation
CS 60808
35108 RENNES CEDEX 3

ACCEPTATION DE SUCCESSION A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Suite au décès de **Madame Eloïse Rozen Marie MERABTINE**, née à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100), le 4 juin 1974, et décédée à RENNES (35000) (FRANCE) le 7 mai 2022 demeurant à SAINT-ANNE-SUR-VILAINE (35390), 4 rue de la Mairie, laissant pour recueillir sa succession son fils unique : Monsieur Lucien Diwan Angelo LE MASLE, Lycéen, né le 7 mai 2009 à CHATEAUBRIANT (44),

Pour lequel il a été déclaré qu'il acceptait la succession à concurrence de l'actif net, auprès de Me Justine GUINET, notaire à RENNES, le 21 décembre 2023, transmis auprès du Greffe du Tribunal Judiciaire de RENNES, le 22 décembre 2023, et reçu le 27 décembre 2023.

L'acte d'inventaire reçu par Me Justine GUINET, notaire à RENNES le 1^{er} Février 2024 sera transmis au greffe du Tribunal Judiciaire dans les délais légaux.

Domicile élu : Me Justine GUINET - Notaire - 7 rue de la Visitation 35000 RENNES.

Pour insertion. Le notaire

L247J01711

Suivant acte reçu par Me Stéphanie RUCAY, notaire à RENNES le 02 février 2024, en cours d'enregistrement, **Monsieur Alioune SALL**, demeurant à LE RHEU (35650), 8 rue Victor Schoolcher, né à ROSSO (MAURITANIE), le 10 août 1976 a cédé à **Monsieur Mikaele KELETAONA**, demeurant à DOMLOUP (35410), 11 avenue Charles de Gaulle, né à SIGAVE (98620), le 17 juillet 1981, les 50 parts sociales portant les numéros 51 à 100 de la société aux caractéristiques suivantes : Dénomination : «SK PRO», forme : société à responsabilité limitée, siège social : RENNES (35000), 53 rue Le Guen de Kerangal, objet social : sécurité privée, capital social : DEUX MILLE EUROS (2.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de VINGT EUROS (20,00 €) chacune, Immatriculation au RCS de RENNES sous le numéro 822.098.588

L247J01713



CLAUDE RACINEUX

EUURL transformée en SASU
Au capital de 69 150 euros
Siège social : 3 cours Péan Venefles
35410 CHATEAUGIRON
490 640 182 RCS RENNES

Aux termes de décisions de l'associé unique en date du 5 février 2024, il a été décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Le siège, la dénomination, la durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 69 150 euros.

L'objet social a été modifié comme suit : La société a pour objet : la prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères par l'achat ou la souscription d'actions, de parts sociales ou parts d'intérêt et leur détention en tant que société holding.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur

Claude RACINEUX.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Claude RACINEUX, demeurant 3 Cours Péan Venefles 35410 CHATEAUGIRON

L247J01718

COUVERTURE MALOUINE

Société par actions simplifiée
au capital de 380.000,00 euros
Siège social : 10, rue Claude Bernard
35400 SAINT-MALO
439 901 653 RCS SAINT-MALO

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

Aux termes de l'AGE du 29.01.2024, les associés ont décidé de :

- Transformer la Société en société par actions simplifiée à compter du 31.01.2024 sans création d'une personne morale nouvelle et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société, étant précisé que les caractéristiques de la Société demeurent inchangées ;

- Nommer en qualité de Président de la Société Mme Stéphanie HUET, demeurant 43, rue Louis Chopier - 35400 SAINT-MALO ;

- Nommer en qualité de Directeur Général de la Société M. Alexandre HUET, demeurant 47 bis, rue du Rougent - 35430 SAINT-PERE-MARC-EN-POULET.

Les cessions d'actions consenties par l'associé unique ou entre associés sont libres, les autres cessions étant soumises à agrément.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Mention sera portée au RCS de SAINT-MALO.

Pour avis. La Présidente

L247J01771



AARPI AVOXA RENNES
5 Allée Ermengand d'Anjou
35000 RENNES

PHARMACIE DE LA ROCHE AUX FEES Société d'exercice libéral de pharmaciens d'officine à responsabilité limitée au capital de 1 010 €

Siège social : Centre Commercial Super U, Boulevard Charcot - 35150 JANZE 982 273 526 RCS RENNES

Aux termes d'un acte ssp de décisions unanimes des associés du 11 janvier 2024 le capital social a été augmenté de 200 000 €, pour être porté de 1 010 € à 201 010 €.

Ancienne mention :
Capital social : 1 010 €
Nouvelle mention :
Capital social : 201 010 €
Les articles 6 et 7.2 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de RENNES.

L247J01791



GAEC BATAIS

Société civile au capital de 202 500 €
Siège social : Le Long Pré
35560 MARCILLE RAOUL
RCS RENNES 316 753 920

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant délibération du 31/12/2023, l'assemblée des associés a décidé de :

- de réduire le capital pour le ramener à 135 000 €,

- le retrait de leur fonction de gérant de Mme Anne BATAIS, M. Dominique BATAIS, Mme Irène BATAIS et de M. Roland BATAIS.

- la nomination de M. Mathéo VALLE-RIE entant que nouveau gérant.

- de modifier la dénomination sociale

qui sera désormais la suivante : **LE LONG PRE**

Modifications seront faites au Greffe du TC de RENNES.

Pour avis

L247J01807

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Dénomination : **SCI NICEA**. Forme : SCL. Capital social : 1524 euros. Siège social : 6 Rue VICTOR ROUSSIN, 35460 MAEN ROCH. 395 297 302 RCS de Rennes. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 janvier 2024, les associés ont décidé, à compter du 1 janvier 2024, de transférer le siège social à Les Rochers de Vauléon, 35630 Vignoc. Le domicile du gérant, Monsieur Yann LAURENT, est également modifié à compter du 1^{er} janvier 2024 et transféré au 3 Rue du balcon du Canigou 66400 CERET. Les articles 5 et 14 des statuts seront modifiés en conséquence. Mention sera portée au RCS de Rennes.

L247J01809

HELLO SAFE

SAS au capital de 1 400,36 €
Siège social : 5 Allée de la Grande Treille
35200 RENNES
RCS de RENNES 883 069 593

Par décision des associés du 11/12/2023, il a été pris acte de la démission du Directeur général M. LYSOGUB Oleksiy à compter du 31/12/2023.

L247J01813



EUGENIE ET VICTOIRE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 €
Siège social : 17 Rue de l'Église
35760 SAINT-GRÉGOIRE
913 457 487 RCS RENNES

Aux termes d'un acte de cession en date du 14/12/2023, il a été décidé de modifier la dénomination qui devient : « **SCI LES LOUPIOTS D'ABORD** » puis de de nommer en qualité de cogérante Mme Corinne RIMASSON née BRIAND demeurant 13 bis rue de la Ménouriais 35510 CESSON SEVIGNE.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Rennes

L247J01820



SAS PINSON - EON

1 rue de Rennes,
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
22 Quay Duguay Trouin, 35000 RENNES

SCI LES BLES

Forme : Société Civile Immobilière
Capital social : 1524,49 euros
Siège social : ZA La Gauthrais
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
397850488 RCS de RENNES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un acte unanime en date du 7 février 2024, les associés ont décidé, à compter de cette même date, de transférer le siège social au 101 rue de Brest «La Boulais», à MONTAUBAN DE BRETAGNE (35360).

Mention sera portée au RCS de RENNES

Pour avis. Le notaire

L247J01839

AVIS DE MODIFICATION DE SOCIÉTÉ

VETOVIE, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, au capital de 10.000 €, dont le siège social sis 47 rue de RENNES, 35510 CESSON-SEVIGNE (530 971 944 RCS RENNES) a, le premier janvier 2023, créé un nouvel établissement sis 4 rue de la crèche, 35000 RENNES. L'établissement créé a pour dénomination commerciale « REFNAC » et exerce une activité de clinique vétérinaire.

L247J01845

Le 07/02/2024, il a été tenu une AGE au siège de la **SASU NOUVEAUX ARTISANS 35** capital social de 1000 €, 30, rue Michel Grimault, 44110 Châteaubriant RCS NANTES 920 131 307 pour transférer son siège social au 13, place du Landrel, 35200 RENNES. Président : M.DOGAN Nafiz, demeurant au 13, place du Landrel, 35200 RENNES. Radiation au RCS de NANTES, réimmatriculation au RCS de RENNES.

L247J01860



SCI FLORAMY

Société civile immobilière
au capital de 362.000,00 €
Siège social : 6 rue Jules-Edouard Voisembert 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
798 047 304 RCS NANTERRE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 29 décembre 2023,

Il a été constaté le décès de Madame Annick GUELOU épouse MATTEI, gérante, le 7 octobre 2022.

En conséquence, la gérance sera désormais assurée, à compter de la date du décès, par Madame Florence MATTEI épouse GUILLAUMET, née à PARIS (75015), le 17 avril 1969, demeurant à NOTRE-DAME-DE-L'ISLE (27940) - 10 rue Léopold Joly.

Il a également été décidé du transfert du siège social du 6 rue Jules-Edouard VOISEMBERT - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX, au 29 Ter rue de Saint-Enogat - 35800 DINARD.

Durée : 99 ans.

La société a pour objet, notamment : - l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers ;

- la propriété, la gestion ainsi que la vente de tout portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou autres titres ; - et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher à cet objet.

Pour avis.
La gérante.

L247J01868

SCI BELMIDAGOT au capital de 100 €, Siège social : 4 Rue du Champ Michel 35530 NOYAL-SUR-VILAINE - 840 023 048 RCS RENNES. L'AGE du 12/01/24 a décidé de transférer le siège social du 4 Rue du Champ Michel 35530 NOYAL-SUR-VILAINE au 55 Rue Vienne 97414 ENTRE-DEUX à compter du 12/01/24 et de modifier en csq l'art 4 des statuts. La société sera désormais immatriculée au RCS de ST-PIERRE et radiée du RCS de RENNES.

Pour avis.

L247J01903

SARL ANJA au capital de 93 000 €, Siège social : 4 Rue du Champ Michel 35530 NOYAL-SUR-VILAINE - 900 327 339 RCS RENNES. L'AGE du 12/01/24 a décidé de transférer le siège social du 4 Rue du Champ Michel 35530 NOYAL-SUR-VILAINE au 55 Rue Vienne 97414 ENTRE-DEUX à compter du 12/01/24 et de modifier en csq l'art 4 des statuts. La société sera désormais immatriculée au RCS de ST-PIERRE et radiée du RCS de RENNES.

Pour avis.

L247J01906

WWW.7JOURS.FR

DISSOLUTIONS

FH CONSTRUCTION

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 7 500 €
Siège social et de liquidation :
6 rue des Ecoles
35140 SAINT CHRISTOPHE DE VALAINS
789 073 806 RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE réunie le 26/06/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 26/06/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Franck HERVE, demeurant 6 rue des Ecoles - 35140 SAINT CHRISTOPHE DE VALAINS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 6 rue des Ecoles - 35140 SAINT CHRISTOPHE DE VALAINS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

L237J06494

CABINET CARCREFF

Société d'avocats
19 A, rue de Châtillon CS 26535
35065 RENNES CEDEX

L DESIGN

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 720 000 €
Siège social : 3, rue de Paris
35510 CESSON-SEVIGNE
442 822 193 RCS RENNES

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 19 janvier 2024, les associés ont :

-Décidé de la dissolution anticipée de la société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation,

-Nommé en qualité de liquidateur Monsieur Denis LANDEAU demeurant 10 Lieu-dit la Bourdonnière 35530 NOYAL-SUR-VILAINE.

Le siège de la liquidation est fixé 10 la Bourdonnière 35530 NOYAL-SUR-VILAINE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés

Les pièces sont à déposer au RCS de RENNES

Pour avis, le liquidateur.

L247J01625

CABINET CARCREFF

Société d'avocats
19 A, rue de Châtillon CS 26535
35065 RENNES CEDEX

SCI GRAPHIQUE CESSON

Société civile immobilière
au capital de 152,45 euros
Siège social : La Bourdonnière
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
338 139 157 RCS RENNES

Aux termes des décisions des associés en date du 22 décembre 2023, les associés ont :

-Décidé de la dissolution anticipée de la société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation,

-Nommé en qualité de liquidateur Monsieur Denis LANDEAU demeurant 10 Lieu-dit la Bourdonnière 35530 NOYAL-SUR-VILAINE.

Le siège de la liquidation est fixé 10 la Bourdonnière 35530 NOYAL-SUR-VILAINE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés

Les pièces sont à déposer au RCS de RENNES

Pour avis, le liquidateur.

L247J01626

C2S

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 20 RUE ALAIN GERBAULT
35000 RENNES
RCS de RENNES n°908 725 245

L'Assemblée générale extraordinaire du 31/12/2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. CARRIER Matthias, demeurant 1 Rue Louis Guilloux, 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

L247J01836

IEL PARTNERS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Rue Olympe de Gouges
35230 SAINT ERBLON
907 888 549 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 02 février 2024 : Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société SAS IEL PARTNERS à compter du 02 février 2024 et sa mise en liquidation.

Le Liquidateur nommé est Madame Stéphanie IMIELSKI, demeurant 2 Rue Olympe de Gouges 35230 SAINT ERBLON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Rue Olympe de Gouges 35230 SAINT ERBLON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES

Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis,

L247J01854

CLÔTURES

CLARET ET FILS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 106.400 Euros
Siège de liquidation : Le Chêne Vert
35390 SAINT-SULPICE DES LANDES
RCS RENNES 478 621 709

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion, et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

L247J01577

IIN FINE
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 1 500 euros

Siège social : 66 Rue du Bas village,
35510 CESSON-SEVIGNE
904674843 RCS RENNES

Siège de liquidation : 2 Allée Alain Colas
35770 VERN SUR SEICHE

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 janvier 2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Frédéric PAPIN demeurant 2 Allée Alain Colas 35770 VERN SUR SEICHE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Caen, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L247J01586

LADY

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 5 000 euros
48 Grande rue 35120 DOL DE BRETAGNE
824 240 709 RCS SAINT MALO

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une décision en date du 28/2/2023, statuant au vu du rapport du Liquidateur, l'associée unique a : - approuvé les comptes de liquidation ; - donné quitus au Liquidateur Maryvonne HARVARD, demeurant 29 Route de Saint-Malo 35350 SAINT MELOIR DES ONDES et l'a déchargé de son mandat ; - prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de ST MALO. Pour avis,

L247J01701

FONDS DE COMMERCE

mondrian avocats
Pages de Fremont Balthus & Chevalier

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous signature privée en date du 20/12/2023, enregistré au SIE de RENNES le 23/01/2024 (Dossier 2024 00002396, référence 3504P67 2024 A 00247),

a été constatée la cession par :

La société **GROUPE ARTI MOB**, SARL dont le siège est ZA de Beauséjour 35520 LA MEZIERE, R. C. S. RENNES 754 002 301 ;

Au profit de la société **GROUPE ARTI**, SARL dont le siège est ZA de Beauséjour 35520 LA MEZIERE, R.C.S. RENNES 981 611 049 ;

D'un fonds de commerce de bureau d'étude, sis et exploité ZA de Beauséjour 35520 LA MEZIERE,

Moyennant le prix de 200.000 euros (éléments incorporels 194.720 euros ; éléments corporels 5.280 euros) euros payé comptant.

Entrée en jouissance le jour de la signature.

Oppositions auprès du cabinet Mondrian Avocats, Me Dominique DE FREMOND, avocat à Rennes (35 000) 12-14 rue Claude BERNARD, 10 jours suivant la dernière publication légale.

Pour avis,
Me Dominique de FREMOND, avocat
L247J01552

OFFICE NOTARIAL
DU GUESCLIN
Notaires - 4 rue du Guesclin
35000 RENNES
Tél : 02 99 79 40 77



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte électronique reçu par Maître Marc LAISNÉ, Notaire à Rennes, le 2 février 2024, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES.

La SELARL GOMPJ, mandataire judiciaire, domiciliée 4 mail F. Mitterrand 35000 RENNES agissant en qualité de liquidateur à la procédure de liquidation judiciaire ouverte à l'encontre de la Société **LE COMPTOIR BRASSERIE**, SAS au capital de 22860€, dont le siège est à RENNES (35), 262 rue de Chateaugiron, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 418049193.

A CEDE à :

La Société **BRASSERIE ODETTE**, SAS au capital de 5000 €, dont le siège est à RENNES (35), 262 rue de Chateaugiron, et immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 983094558.

Un fonds de commerce de RESTAURANT sis à RENNES (35), 262 rue de Chateaugiron, connu sous le nom commercial « LE COMPTOIR BRASSERIE », et pour lequel la société LE COMPTOIR BRASSERIE est immatriculée au RCS de RENNES, sous le n° 418049193.

PRIX : DEUX CENT DIX-SEPT MILLE QUATRE CENTS EUROS (217 400,00

EUR).

Entrée en jouissance : le 2 février 2024.
Oppositions : Oppositions en l'étude de Maître Pauline COLLIN - SELARL GOMPJ, mandataire judiciaire à RENNES (35) 4 mail F. Mitterrand, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour insertion,
Maître Marc LAISNÉ

L247J01604

VAUBAN
NOTAIRES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean-Michel CORDIER, Notaire Associé à SAINT MALO, 15, Boulevard de la Tour d'Auvergne, le 1^{er} février 2024, avec la participation de Maître Pierre-Luc VOGEL, notaire à SAINT-MALO (35400), 51 boulevard Douville, actuellement en cours d'enregistrement au SDE de RENNES, a été cédé par :

La Société dénommée **CHARLES**, dont le siège est à SAINT-MALO (35400) 4 rue des Marins, identifiée au SIREN sous le n° 841 665 193 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

A :
La Société dénommée **AU BOUCHOT**, dont le siège est à SAINT-MALO (35400) 4 rue des Marins, identifiée au SIREN sous le n° 981889496 et immatriculée au RCS de SAINTMALO.

Un fonds de commerce de restauration traditionnelle et restauration rapide, moulerie, crêperie, sandwicherie, snack, glaces, boissons, vente sur place et à emporter de tous produits alimentaires et de boissons non alcoolisées exploité à SAINT-MALO (35400), 4 rue des Marins, connu sous le nom commercial CHARLES et sous l'enseigne AU BOUCHOT.

Propriété au 01/02/2024 et jouissance au 31/01/2024

Moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000,00 EUR), payé comptant, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 142.000,00 €

- aux éléments corporels pour 8.000,00 €

Oppositions : s'il y a lieu, pour la correspondance et leur validité, elles seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

L247J01607

POUR RESTEZ
INFORMÉ SUR TOUTE
L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE

ABONNEZ-VOUS !

24H/24H
PUBLICATION
DE VOTRE ANNONCE
EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME
INTERNET

FONDS DE COMMERCE

OFFICE NOTARIAL
DU GUESCLIN
Notaires - 4 rue du Guesclin
35000 RENNES
Tél : 02 99 79 40 77



CESSION DE FONDS LIBERAL ET DE COMMERCE

Suivant acte électronique reçu par Maître Marc LAISNE, Notaire à Rennes, le 2 février 2024, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES.

La Société dénommée **LA MAISON DES SERVICES**, SARL au capital de 200.000 €, dont le siège est à RENNES (35), 4 place du Calvaire, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 409267671 A CEDE à :

La Société dénommée **DAGDA**, SARL au capital de 3000 €, dont le siège est à SAINT-AUBIN-DU-CORMIER (35), 1 rue de la Haute Bretagne Atelier D-ZA La Motais, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 884263385.

Un fonds artisanal et de commerce de cordonnerie, maroquinerie, prestations multiservices et vente d'accessoires liés sis à RENNES (35000) 4 place du Calvaire, appartenant au CEDANT, connu sous l'enseigne LE BOTTIER RENNAIS, et pour lequel il est immatriculé au RCS de RENNES, sous le n° 409.267.671.967. PRIX : DEUX CENT TRENTE-SIX MILLE EUROS (236 000,00 EUR).

Entrée en jouissance : 2 février 2024

Oppositions : Oppositions en l'étude de Me Marc LAISNE, notaire à RENNES (35) 4 rue du Guesclin, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour insertion
Maître Marc LAISNE

L247J01613



S.C.P « Guillaume LECOQ, Sébastien LEGRAN et Yann GRATESAC »
Notaires Associés

3 rue Chateaubriand - 35740 PACE
Bureau permanent : ZA La Morandais 2,
3 rue Armand Peugeot - 35190 TINTENIAC

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Yann GRATESAC, Notaire à PACE, avec la participation de Maître François-Marie BIENVENUE, Notaire à ROMILLE, le 25 janvier 2024, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT RENNES, le 31 janvier 2024, référence 2024 N 470, a été cédé par :

La Société dénommée **PANAME**, dont le siège est à BRUZ (35170) 1 place du Vert Buisson, identifiée au SIREN sous le numéro 812 295 947 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

A la Société dénommée **OSTIA**, dont le siège est à RENNES (35000) 32 rue Vasselot, identifiée au SIREN sous le numéro 982 857 476 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Un fonds de commerce de BAR ET RESTAURATION SUR PLACE ET A EMPORTER sis 1, Place du Vert Buisson à BRUZ, connu sous le nom commercial LA VERRIERE.

Moyennant le prix de DEUX CENT VINGT MILLE EUROS (220.000,00 EUR), payé comptant, s'appliquant :

• aux éléments incorporels pour DEUX CENT SEPT MILLE CINQ CENT SOIXANTE-QUINZE EUROS (207.575,00 EUR),

• au matériel pour DOUZE MILLE QUATRE CENT VINGT-CINQ EUROS (12.425,00 EUR).

Propriété et entrée en jouissance : le 25 janvier 2024

Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi (JAL et BODACC) en l'office notarial de Maître Yann GRATESAC, 3 rue Chateaubriand 35740 PACE, où domicile a été élu à cet effet.

La présente cession a été négociée

par la SARL MISSION CONSEIL IMMOBILIER 1, Contour Saint Germain 35000 RENNES.

Pour insertion. Yann GRATESAC, notaire

L247J01640

REGIMES MATRIMONIAUX

«Sandra BASLÉ et Fabienne VERRIEZ, notaires associées titulaire d'un Office Notarial» LECOUSSE (Ille et Vilaine)
88 boulevard de Bliche

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sandra BASLÉ, CRPCEN 35037, le 6 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant entre : Monsieur Pierre Jean Marie ORY, retraité, et Madame Marie-Thérèse FROC, secrétaire, demeurant à MAEN ROCH (35460) 12 rue de Fougères - SAINT BRICE EN COGLES.

Monsieur est né à SAINT-BRICE-EN-COGLES (35460) le 26 Mars 1954,

Madame est née à FOUGERES (35300) le 4 juillet 1955.

Mariés à la mairie de SAINT-BRICE-EN-COGLES (35460) le 17 juillet 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L247J01818

RECTIFICATIFS

LOJEANNE

SCI au capital de 1 000 Euros
Siège social : 14, rue des Nénuphars
35320 CREVIN
492 758 925 RCS RENNES

RECTIFICATIF DISSOLUTION ANTICIPÉE

Sur l'annonce légale parue le 17 janvier 2024, il fallait lire :

«Il a été nommé liquidateur Mme Marie -Jeanne BROSSAIS demeurant au 14, rue des Nénuphars 35320 CREVIN et fixé le siège de liquidation au siège social ou les documents de la liquidation seront notifiés. Il est mis fin au fonction de la gérance à compter du 15.01.2024»

L247J01704

RECTIFICATIF

Suite à l'annonce n°L247J01510 parue le 03/02/2024 concernant BWOOD CONSTRUCTEUR. Capital social : 1575 euros. Siège social : 93 Avenue Henri Fréville, 35200 RENNES. 537691503 RCS Rennes.

il y avait lieu de lire :
Forme : SAS au lieu de SASU
Pour avis

L247J01714

RECTIFICATIF

à l'annonce parue sous le numéro 21752466, dans l'édition du 6 janvier 2024 concernant **SCI BZN PATRIMOINE**. Il faut lire : «immatriculation au RCS de RENNES dont le siège est à PACE (35740) 2 rue du Courtil Vaillant» et non pas au «RCS de SAINT-MALO».

L247J01719

ADDITIFS

ADDITIF à l'insertion parue dans 7 JOURS LES PETITES AFFICHES du 3 février 2024, concernant la société **SCI LES LUPINS EMERAUDE**. Il y a lieu d'ajouter Siège social : SAINT-MELOIR-DES-ONDES (35350), 9 rue des Lupins

L247J01576

COUR D'APPEL DE RENNES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement en date du 05 Février 2024, le Tribunal judiciaire de RENNES a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée de : **ASTUCE CONDUITE**, SARL identifiée au RCS de RENNES sous le n°422 294 074, enseignement de la conduite auto-école Centre commercial «Le Bocage» 35235 THORIGNE-FOUILLARD

Fixé au 1er décembre 2023 la date de cessation des paiements
Désigné la SELARL ATHENA, prise en la personne de Me Charlotte THIRION, 20 rue d'Isly 35000 RENNES, en qualité de liquidateur judiciaire

Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ci-dessus désigné dans le délai de deux mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement ou sur le portail électronique prévu par les articles L814-2 et L814-13 du code de commerce

L247J01885

Par jugement en date du 05 Février 2024, le Tribunal judiciaire de RENNES a prononcé la conversion de la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire de :

«**EARL CLOUET**», exploitation agricole à responsabilité limitée, élevage de vaches laitières, identifiée au RCS de RENNES sous le n° 522 339 431, Lieudit Le Pré Violet 35130 LA GUERCHÉ DE BRETAGNE
Vincent CLOUET, né le 23/02/1985 à VITRE (35 exploitant agricole Lieudit Le Pré Violet 35130 LA GUERCHÉ DE BRETAGNE

Coralie NAUDOT épouse CLOUET née le 13/12/1986 à RENNES (35) 9807 Lieu dit Le Haut Village 35130 RANNEE

Dit que le présent jugement met fin à la période d'observation ;
Mis fin aux opérations de la procédure de redressement judiciaire et à la mission de la SELARL GOPMJ, prise en la personne de Maître Pauline COLLIN en qualité de mandataire judiciaire ;

Dit n'y avoir lieu à poursuite de l'activité en liquidation judiciaire ;
Désigné la Selarl GOPMJ, prise en la personne de Maître Pauline COLLIN, 4 mail François Mitterrand 35000 RENNES, en qualité de liquidateur judiciaire.

L247J01886

Par jugement en date du 05 Février 2024, le Tribunal judiciaire de RENNES a

prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour extinction du passif de : **Jean GUERIN** agriculteur -éleveur de bovins-Bremorin 35420 LOUVIGNE DU DESERT

- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.

L247J01887

Par jugement en date du 05 Février 2024, le Tribunal judiciaire de RENNES a prononcé l'ouverture du redressement judiciaire de : **DON JIGI FEST**, association - organisation d'événements musicaux - déclarée en préfecture d'Ille-et-Vilaine sous le n° RNA W351001830, SIREN n° 812 186 948, (non inscrit au RCS) 33 rue de la Jannaie 35500 VITRE constaté l'état de cessation des paiements ;

fixé au 03 janvier 2024 la date de cessation des paiements
Désigné la SELARL GOPMJ, prise en la personne de Me Pauline COLLIN, 4 mail François Mitterrand 35000 RENNES, en qualité de mandataire judiciaire.

Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ci-dessus désigné dans le délai de deux mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement ou sur le portail électronique prévu par les articles L814-2 et L814-13 du code de commerce

L247J01888

Par jugement en date du 05 Février 2024, le Tribunal judiciaire de RENNES a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée de : **RIE ATALANTE**, sous l'enseigne «le Calydon», association - activité : autres services de restauration-SIREN n° 348 096 009, et N° RNA W353005992, dont le siège social est au 9 rue du Chêne Germain 35510 CESSON-SEVIGNE

Constaté l'état de cessation des paiements ;
Fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 15 mai 2023.
Désigné la SELARL GOPMJ, prise en la personne de Me Pauline COLLIN, 4 mail François Mitterrand 35000 RENNES, en qualité de liquidateur judiciaire ;

Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ci-dessus désigné dans le délai de deux mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement ou sur le portail électronique prévu par les articles L814-2 et L814-13 du code de commerce

L247J01889

Par jugement en date du 05 Février 2024, le Tribunal judiciaire de RENNES a prononcé l'ouverture du redressement judiciaire de :

Pierric NEVEU, entrepreneur individuel - élevage de porcs et de veaux, identifié sous le n° SIREN 821 536 364 (non inscrit au RCS) 11 Saint Morand 35640 MARTIGNE-FER-CHAUD

Constaté l'état de cessation des paiements de Pierric NEVEU ;
Fixé au 22 juillet 2022 la date de cessation des paiements ;
Dit que la procédure porte sur les patrimoines professionnel et personnel ;
Désigné la SELARL LEX MJ, 29, Rue de Lorient CS 74036- 35040 Rennes, prise en la personne de Maître Eric MARGOTTIN, en qualité de mandataire judiciaire ;

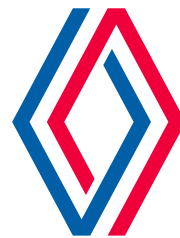
Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ci-dessus désigné dans le délai de deux mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement ou sur le portail électronique prévu par les articles L814-2 et L814-13 du code de commerce

L247J01890



pour tout savoir sur Mon Leasing Electrique

0805 0100 55 service & appel gratuits**



Renault Twingo E-Tech 100% électrique et Megane E-Tech 100% électrique sont éligibles au dispositif gouvernemental Mon Leasing Electrique



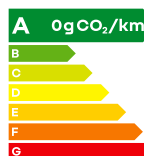
40€ dès /mois⁽¹⁾
sans apport⁽²⁾
LLD sur 37 mois, après déduction des aides gouvernementales⁽³⁾
3 ans de garantie, assistance 24/24 et entretien pour 6€/mois⁽⁴⁾



150€ /mois⁽⁵⁾
sans apport⁽²⁾
LLD sur 37 mois, après déduction des aides gouvernementales⁽³⁾
3 ans de garantie, assistance 24/24 et entretien pour 6€/mois⁽⁴⁾

assemblée en France

application gratuite
Plug Inn : réseau de recharge électrique entre particuliers



(1)(2) Renault twingo 100% électrique authentique 80 ch autonomie urbaine, hors options. 1^{er} loyer : 11798€ ramené à 0€ après déduction de 4798€ d'aide au leasing d'un véhicule particulier électrique et de 7000€ de bonus écologique. (5)(2) Renault megane 100% électrique equilibre 130 ch autonomie urbaine ac7, hors options. 1^{er} loyer : 13000€ ramené à 0€ après déduction de 6000€ d'aide au leasing d'un véhicule particulier électrique et de 7000€ de bonus écologique. (1)(5) locations longue durée, hors assurances facultatives, pour 37 mois/37500 km max sous réserve étude et acceptation par diao agissant sous marque commerciale mobilize financial services, au capital de 415100500€ - siège social : 14 av. du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 res bobigny, n° orias : 07 004 966 (www.oria.fr), restitution véhicule chez votre concessionnaire en fin de contrat avec paiement frais remise en état standard et km sup. (3) sous réserve d'éligibilité, voir mon-leasing-electrique.gouv.fr et renault.fr/leasing-electrique. (4) pack sérénité Renault facultatif comprenant entretien, extension garantie constructeur et assistance selon conditions contractuelles sur 37 mois/37500 km (au 1^{er} des 2 termes atteint) inclus dans loyer pour 6€/mois. voir détail offre pack sérénité en points de vente et sur renault.fr. offres non cumulables, réservées aux particuliers éligibles au dispositif mon leasing électrique, valables dans réseau Renault participant si commande Renault twingo 100% électrique neuve ou Renault megane 100% électrique neuve du 01 au 29/02/2024. voir conditions sur renault.fr. **Renault twingo 100% électrique : consommations mixtes min/max (kwh/100 km)* : 16,0/16,2. émissions co₂ (g/km)* : 0. Renault megane 100% électrique : consommations mixtes min/max (kwh/100 km)* : 15,5/17,0. émissions co₂ (g/km)* : 0.** *selon norme wltp. **depuis la France métropolitaine (hors Dom Tom). depuis l'étranger, prix d'un appel non surtaxé. renault.fr

pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

À chacun sa formule :

6 mois :
42€ TTC

magazine + site internet

1 an :
69€ TTC

magazine + site internet

2 ans :
119€ TTC

magazine + site internet

6 mois :
21€ TTC

journal numérique
+ accès à l'intégralité du site web

1 an :
35€ TTC

journal numérique
+ accès à l'intégralité du site web


2 ans :
53€ TTC

journal numérique
+ accès à l'intégralité du site web

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR 7JOURS.FR →
Et recevez la newsletter chaque semaine



Abonnez-vous



**LOUER
OU ACHETER
VOS FUTURS BUREAUX
?**

PRENEZ L'AVIS D'UN EXPERT.

TOURNY MEYER, 30 ans d'expérience en immobilier professionnel :
bureaux, locaux d'activités, entrepôts, commerces, hôtels.

**Tourny
Meyer.**

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

**RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES
BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER**

 **JLL**[®]
PARTENAIRE

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.